

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Publié sous la direction du Ministre de l'Instruction Publique.)

LOUIS GIARD, ECR., SECRÉTAIRE AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, RÉDACTEUR,
PIERRE CHAUVEAU, ECR., ASSISTANT RÉDACTEUR.

TREIZIÈME VOLUME.

1869.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC:
EUSEBE SENECAI, IMPRIMEUR.

TABLE DES MATIERES.

ACTES.—Acte pour amender les lois concernant l'Education dans cette Province, p. 50.

ARITHMETIQUE. p. 44, 137, 152.

AVIS OFFICIELS.—Séparations, Annexions, Erections et Délimitations de Municipalités Scolaires: Ste. Germaine du Lac Etchemin, Comté de Dorchester, p. 28; Laterrière, C. Chicoutimi, p. 28; Matham, C. Ottawa, p. 94; Tadoussac, p. 94; Aylmer, C. Beauce, p. 94; Laval, C. Montmagny, p. 94; Egan et Kensington, C. Ottawa, p. 94; Village de St. Jérôme, C. Terrebonne, p. 94; Armagle, C. Bellechasse, 112; St. Stanislas de Kotska, C. Châteauguay, p. 112; Ste. Jeanne de Neuville, C. Portneuf, p. 112; St. Donat, C. Rimouski, p. 113; Ste. Flore, C. de Champlain, p. 113; St. Justin, C. Maskinongé, p. 113; Ashford, C. l'Islet, p. 140; Ste. Louise, C. l'Islet, p. 140; St. Jérôme du Lac St. Jean, C. Saguenay, p. 154, St. Médard de Warwick, C. Arthabaska, p. 154.—**NOMINATIONS** de Commissaires d'Ecoles: Grenville No. 2, p. 12; Grenville No. 3, p. 12; Chénier, p. 12; Village de Bagotville, p. 12; Cranbourne, p. 12; Ste. Rose, p. 12; St. Paulin, p. 12; Ste. Sophie de Lacorne, p. 12; Ste. Flore, p. 28; Ste. Germaine du Lac Etchemin, p. 28, 154; Ste. Pépée, p. 28; Ste. Victoire, p. 28; St. Polycarpe, p. 28; Hope, p. 49; Bergeronnes, p. 49; Ste. Marguerite de Wexford, p. 49; Terrebonne, (Paroisse) p. 49; Banlieue des Trois-Rivières, p. 49; Ste. Hélène, (Comté de Bagot) p. 75; St. Canut, p. 75; St. Côme, p. 75; Mont-Carmel, (Comté de Kamouraska) p. 75; Ripon, p. 75, 112; Mansfield, p. 75; Brompton, p. 75; Ville de Montréal (Protestants) p. 75; Ville de Montréal, (Catholiques) p. 76; Ville de Québec, (Catholiques) p. 76, 93; Ville de Québec, (Protestants) p. 94; St. Pierre de l'Étang du Nord, p. 112; Acton Vale, p. 112; S. e. Hélène, Comté de Bagot, p. 112; Percé, p. 112; St. Athanase, p. 112; Ste. Anne de Lapocatière No. 1, p. 112; Roxton Falls, p. 112; St. Antoine (Comté de Témiscouata) p. 112; St. Arsène, p. 112; Paspébiac, p. 139; Grande Vallée, p. 140; Gaspé Nord, p. 140; St. Grégoire (Comté de Nicolet) p. 140; St. Roch Sud (Comté de Québec) p. 140; Tewkesbury, p. 140; Ashford, p. 140; St. Pierre de Brompton, p. 154; St. Stanislas, (Comté de Champlain) p. 154; St. Pierre de Durham, p. 154; St. Sylvestre Sud p. 154; Ripon et Cartwell, p. 154; Pointe-aux-Esquimaux, p. 154; North Ely, p. 154; Belœil (Village) p. 154; Arthabaskaville (Village) p. 154; Standon, p. 154; Roseville, p. 154; St. Jérôme du Lac St. Jean, p. 154.—**NOMINATIONS** de Syndics d'Ecoles: St. Eustache, Comté des Deux-Montagnes, p. 76; Côte-des-Neiges, C. Hochelaga, p. 76; St. Romuald, C. de Lévis, p. 76; Ste. Foye, C. de Québec, p. 76; St. Hyacinthe, C. de St. Hyacinthe, p. 154.—**NOMINATIONS** de Membres pour les Bureaux d'Examineurs: Gaspé, p. 75, 154; Beauce, p. 75.—**NOMINATIONS** des Membres du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec, p. 112; Nominations des Secrétaires du Conseil, p. 112.—**DONS** offerts à la Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique, p. 77.—**INSTITUTEURS** demandés, p. 49.—**INSTITUTEURS** disponibles, p. 77.—**DIPLOMES** octroyés par les Ecoles Normales: Ecole Normale Laval, p. 94; Ecole Normale Jacques-Cartier, p. 94; Ecole Normale McGill, p. 94.—**DIPLOMES** octroyés par les Bureaux des Examineurs: Trois-Rivières, p. 12, 77; Gaspé, p. 28, 78, 113, 140; Aylmer, p. 28, 76, 113, 171; Sherbrooke, p. 28, 77, 113, 140; Ponctiac, p. 28, 77, 94, 140, 170; Rimouski, p. 29, 77, 113, 171; Beauce, p. 77, 140; Montréal, (Catholiques) p. 76, 113, 171; Montréal, (Protestants) p. 76, 113, 171; Kamouraska, p. 76, 140; Waterloo et Sweetsburg, (Protestants) p. 76, 113 170; Waterloo et Sweetsburgh, (Catholiques) p. 76; Richmond, (Protestants) p. 76; Richmond, (Catholiques) p. 76, 113, 171; Saguenay, p. 77, 140; Bonaventure, p. 77, 171; Québec, (Protestants) p. 113; Québec,

(Catholiques) p. 12, 77, 171.—**RÉVOCATION** de Nomination de Commissaires d'Ecoles, p. 170.—**RÉVOCATION** de Diplômes, p. 170.

BEAUX-ARTS.—Faculté des Arts de l'Université Laval: Rapport sur le Concours de Poésie l'année 1869, p. 106.—Voyez plus bas au mot Bulletin: Bulletin des Beaux-Arts.

BIOGRAPHIE.—Bernard Overberg (suite et fin) p. 10; Les trois La Rochejacquelein, par Alfred Nettement, p. 26; M. le Commandant des Varannes, par J. Layrie, capitaine de frégate, p. 111.

BULLETINS.—Bulletins des publications et des réimpressions les plus récentes, p. 78, 100, 121; Bulletin des Beaux-Arts, p. 37, 56; Bulletin des Statistiques, p. 15, 84; Bulletin de l'Instruction Publique, p. 36; Bulletin des Lettres, p. 55, 126, 142; Bulletin des Sciences, p. 56, 127, 174; Bulletin des Bons Exemples, p. 57; Bulletin des Sciences Astronomiques, p. 84, 143, 175; Bulletin des Sciences Physiques, p. 84; Bulletin des Ventes de Livres, p. 79; Bulletin Archeologique, p. 128; Bulletin des Sciences Chimiques, p. 144; Bulletin des Sciences Historiques, 160; Bulletin des Sciences Naturelles, p. 160; Bulletin des Arts, p. 176.

CONFÉRENCES.—Trente-sixième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, p. 32; Trente-sixième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, p. 33; Trente-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, p. 116; Trente-huitième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, p. 117; Société Historique de Montréal, p. 78; Société Littéraire et Historique de Québec, p. 53.

DIPLOMES.—Voyez ces mots aux Avis Officiels.

DISTRIBUTION DE PRIX.—Voyez au titre Palmare et à ces mots Partie Editoriale: Examens Publics et Distributions de prix dans les Ecoles Normales, Universités, Collèges, Couvents et autres.

DOCUMENTS OFFICIELS.—Tableau de la Distribution de la 9e Subvention Supplémentaire aux Municipalités Pauvres pour 1868, p. 88; Tableau de la Distribution de la Subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1868, p. 57; Rapport du Ministre de l'Instruction Publique pour la Province de Québec pour l'année 1867 et 1868, 117.

ÉDUCATION.—Enseignement de la Géographie, p. 4; Une Ecole Primaire à Madrid; l'Instruction Publique en France, p. 42; de l'Enseignement de l'Arithmétique, par M. le Professeur Cloutier, p. 21, 44; Discipline: Conduite de l'Ecole, A. Rendu, p. 23, 46; Méthode dans l'Enseignement des Langues, p. 69; Direction d'une Ecole, p. 70; Santé des Instituteurs, p. 70; Grammaire: Première Question, *Errata*, p. 71; Etymologie et Prononciation, p. 74; les Inspecteurs d'Ecoles en Pensylvanie, p. 75; un Vice dans nos Ecoles, p. 89; Enseignement Agricole dans les Ecoles Normales, par M. l'abbé Godin, p. 89; le Travail et la Douleur, p. 108; Grammaire: De la Ponctuation, p. 109, 135, 166; Théorie Élémentaire des nombres, p. 137, 152; l'Education est l'art de développer les bons instincts et d'annuler les mauvais, p. 147; Causeries avec les Enfants, p. 148; Grammaire: Dans quelles circonstances est-il permis d'introduire des mots étrangers en français, et à quelles conditions? p. 147; de l'Utilité de l'Étude des Patois, p. 86; Les Bonnes Manières, Madame Aglaë Adamson, p. 163; Profession de Foi d'un Auteur célèbre, p. 163; La Civilité, p. 164; Sur la Lecture, Heeren, p. 164; Le Devoir, Théophile Dufour, p. 164; Démontrer que trois choses sont nécessaires à l'Instituteur, S. A. Michoël, p. 164; Sur les Questions des Enfants, Ernest Legouvé, p. 165; Opinion de Socrate sur la Gymnastique p. 165; Etymologie: Bas-Bleu, Ulric, p. 169.

HISTOIRE.— Documents pour servir à l'Histoire de Mgr. de Pontbriand, p. 62 ; l'Histoire des Trois-Rivières, p. 129.

PARTIE EDITORIALE.— Examens du Service Civil, p. 12 ; Ecoles du Soir à Québec, p. 29 ; Visites de Son Excellence le Gouverneur Générale à Villa Maria, à l'Université McGill et aux Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne à Montréal, p. 30 ; La nouvelle Loi sur l'Instruction Publique, p. 49 ; Bulletin des Publications et des Réimpressions, p. 78, 121 ; Bulletin des Ventes de Livres, p. 79 ; Examens Publics et Distribution de Prix dans les Ecoles Normales, Universités, Collèges, Couvents et autres Maisons d'Education, p. 95, 114 ; l'Ancien et le Nouveau Ministre de l'Instruction Publique en France, p. 113 ; un Rapport d'Inspecteur, p. 155 ; Petite Revue mensuelle, pages, 13, 33, 53, 80, 98, 124, 140, 158, 171 ; Singularité des Bibliomanes, p. 174.

FAITS DIVERS (Nouvelles et) p. 9, 15, 86, 85, 83, 126, 142, 160, 174.

LITTÉRATURE.— Livres et Bibliothèques, p. 1 ; les Poètes Canadiens-Français, p. 17 ; Humilité et Orgueil, p. 31 ; Faculté des Arts de l'Université Laval : Rapport sur le concours de poésie de l'année 1869, p. 106 ; l'Histoire des Trois-Rivières, p. 129 ; le Foyer, p. 146.

NÉCROLOGIE.— Le Vicomte Victor Languinai, p. 15 ; La Rév. Sœur Ste. Magdelaine, p. 15 ; Le Rév. M. Porlier, p. 15 ; Lamartine, p. 34 ; Troplong, p. 36 ; M. le Marquis de Moustier, p. 36 ; le Duc Tascher de la Pagerie, p. 37 ; Chauveau-Adolphe, p. 37 ; M. Garnot, p. 87 ; M. Charles Langevin, p. 37 ; Léopold-Ferdinand, Prince Royal de Belgique, p. 54 ; Fuad Pacha, p. 54 ; M. Norbert Dumas, p. 55 ; M. Godfroi Laflamme, p. 55 ; M. le Commandant des Varannes, M. le Comte de Cherval, Messieurs Dubois et Evrard du d'*Estrées*, p. 100 ; l'Honorable Louis Massue, p. 100 ;

le Maréchal Niel, p. 126 ; le Rév. M. Harper, p. 126 ; M. l'Abbé Plante, p. 126 ; M. Eudore Cauchon, p. 126 ; Sainte-Beuve, p. 141 ; Lord Derby, p. 142 ; le Marquis de Westminster, p. 142 ; M. le Grand-Vicaire J. L. Billaudèle, p. 142 ; George Peabody, p. 158 ; M. le Dr. Bardy, p. 160 ; M. le Dr. Hébert, p. 160 ; l'Honorable M. Vankougnet, p. 160 ; M. le Député Joseph Beaudreau, p. 172 ; M. D. H. Senécal, p. 172 ; M. Alfred Nettement, p. 172 ; M. Eugène Forcade, p. 172 ; Le Frère Ogérien, p. 173.

NOUVELLES.— Voyez Faits Divers et Petite Revue Mensuelle.

PALMARE.— Ecole Normale Laval, p. 101 ; Ecole Modèle Laval, p. 102 ; Ecole Normale Laval : Département des Elèves-Maitresses, p. 102.

PEDAGOGIE.— Voyez Education.

POÉSIE.— Le Vieux Portrait, p. 1 ; Le Chrétien Mourant, Lamartine, p. 17 ; Prière du Laboureur, Adolphe Ornin, p. 41 ; Le Printemps, V. Hugo, p. 61 ; Le Canal de Suez, A. Marsais, 85 ; Le Fort de Chambly, Benjamin Sulte, p. 105 ; l'Automne, Octave Giraud, p. 129 ; l'Automne, Aimé Martin, p. 129 ; Novembre, André Lemoyne, p. 145 ; Le Rêve, par L. de M., p. 145.

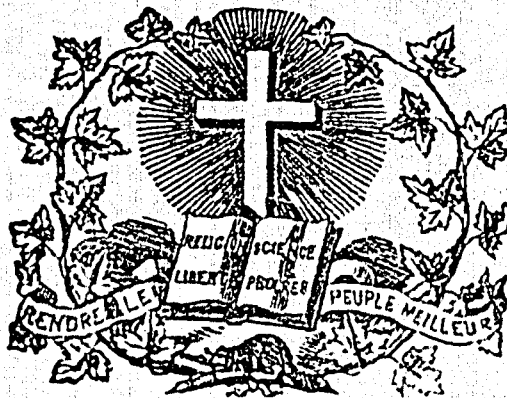
REVUE (Petite) p. 13, 23, 53, 80, 98, 124, 140, 158, 171.

RAPPORTS.— Rapport du Ministre de l'Instruction Publique pour l'année 1867 et en partie pour l'année 1868, p. 117 ; Rapport de M. l'Inspecteur Alexander, p. 155.

SCIENCE.— Le Canal de Darien, p. 41 ; Caractères de l'Ancienne Végétation Polaire, p. 65, 86, 132 ; Pourquoi et Parceque, Ferdinand Piérot-Olby, p. 161.

STATISTIQUES.— Voyez Documents Officiels et Bulletin des Statistiques parmi les Avis Officiels.





JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Janvier 1869.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le vieux Portrait, par Albert Mérat.—Livres et Bibliothèques, par H. V., (à continuer.)—ÉDUCATION: Enseignement de la Géographie.—Une Ecole Primaire à Madrid, par F. de Silva.—Une Anecdote sur l'enfance de Berryer, par Alfred Nettement.—PÉDAGOGIE: Discipline, A. Rendu.—BIOGRAPHIE: Bernard Overberg, (suite et fin.)—AVIS OFFICIELS: Nominations de Commissaires d'Écoles.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—PARTIE ÉCONOMIQUE: Examen du Service Civil.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Statistiques.

troisième, sinon la quatrième achetée par les Chambres. Celle-ci date de 1854, la seconde avait été commencée à la suite de l'incendie de 1848. La première remontait seulement au commencement de ce siècle.

Je regrette que l'histoire n'en ait pas été faite. M. Lajoie, par sa position, par ses talents et ses connaissances bibliographiques, pouvait mieux que tout autre nous la donner en tête des catalogues qu'il a préparés. J'aurais aimé à lui voir apprécier l'influence qu'ont exercée sur la formation et le développement de cette institution, car c'en est une, des hommes tels que M. Faribault, les Hons. MM. Papineau et Chauveau; il ne lui aurait peut-être pas été défendu de se nommer lui-même.

Pour moi, je ne puis ici que noter rapidement les principaux faits. Je parlerai principalement de la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée, qui a fini par absorber celle du Conseil Législatif; mais, dans le principe, celle-ci était séparée et avait été formée à part.

C'est en 1801 que nos députés s'occupèrent pour la première fois de la question d'une bibliothèque à l'usage de la Chambre, en même temps qu'ils passaient la première loi sur l'instruction.

La question était grave et demandait à n'être pas précipitée. Citons les documents officiels qui font foi de la sage lenteur avec laquelle on procédait alors. Le 23 mars 1801, "sur motion de M. Pierre Bedard, secondé par M. Caldwell, il est résolu qu'un Comité de cinq membres, dont trois formeront un *Quorum*, soit appointé pour rapporter quels sont les livres qui peuvent être nécessaires pour l'usage de cette Chambre, et quelle est la manière la plus convenable de se les procurer" MM. Bedard, Lees, Craigie, Planté et Lester formèrent le bureau. Au bout de huit jours, M. Bedard fait connaître l'opinion et les vues de ce bureau; la Chambre décide de remettre au len-

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

SONNET.

LE VIEUX PORTRAIT.

Dans l'ovale du cadre où s'éteint la dorure,
Sous le verre, l'éclat d'un pastel ancien
S'amortit en des tons gris de perle. On voit bien
Qu'il est vieux, et le temps lui fait une parure.

C'est la mémoire encore et ce fut la peinture
D'un homme jeune et fier, et d'un royal malade.
Le nom qu'out ce vivant jadis, on n'en sait rien;
Et l'artiste n'a pas laissé de signature.

Les vieux portraits, ce sont les morts tendres et doux
Qui nous aiment toujours et viennent parmi nous
Réveiller sur leur lèvres endormies un sourire.

Ils ont la gravité des choses d'autrefois....
C'est peut-être un aïeul, et je baisse la voix
De peur de le troubler et de le contredire.

ALBERT MÉRAT.

—Revue Contemporaine.

Livres et Bibliothèques. (1)

VII

La principale bibliothèque du Canada est sans contredit celle du gouvernement fédéral, laquelle se trouve, comme on sait, la

Le livre de M. Fleming, *Political Annals of Lower Canada*, a été publié à Montréal en 1828.

Il faut lire *Lalemant*, et non *Lallement*, ni *Lalemand*. J'aurais voulu prouver par des chiffres que l'instruction élémentaire a toujours été assez répandue en Canada, comme je le donne à entendre page 150. Le temps a manqué; mais je reviendrai peut-être un jour sur ce fait. Je tiens, cependant, à donner aujourd'hui un relevé que j'ai fait dans le *Registre des baptêmes, etc., de la Côte du Sud, depuis Villiers, Côte de Lauzon, jusqu'à la Rivière du Loup*, pour l'année 1681. Sur 121 personnes différentes qui se sont présentées aux actes, soit comme témoins, soit comme parties, 29, ou presque le quart, savaient signer leur nom: le rapport est certainement étonnant, et ce qui m'a frappé d'avantage, c'est que parmi ces 29 personnes en état d'écrire, il n'y a que 7 femmes.

(1) Une absence de plusieurs jours m'a empêché de surveiller l'impression de la partie de ces notes qui a paru dans le numéro de décembre. Il s'y est glissés quelques fautes que je tiens à corriger.

demain la considération du rapport. Or le rapport se bornait à ce qui suit :

“ C'est l'opinion de ce Comité qu'il serait nécessaire que la Chambre d'Assemblée fut pourvue des livres suivants :

Journal des Communes jusqu'à la dernière date.

Journal de la Chambre des Lords, do do
Smith, Richesse des nations.

Commentaires de Blackstone.

Statuts complets (Statutes at large.)

Heywood, Des élections, deux copies.

Siméon, idem idem.

Les Conférences de Bornier.

Le Répertoire de Jurisprudence.

Le grand Commentaire de la Coutume de Paris.

Les débats Parlementaires.

Ferrière, Dictionnaire de Droit.

Furetière, Dictionnaires.

Domat, Loix Civiles.

Lex Parliamentaria, deux copies.

De Lolme, Constitution de l'Angleterre.

Vatel, Loix des nations.

Esprit des Loix par Montesquieu.

Beccaria, Traité des délits et des peines.

Grotius, Droit de la Guerre et de la paix.

Dargou, Institution au Droit François.

Les œuvres de M. Poitier, sur le Droit Civil.

Lois des Etats-Unis.

Lois de la Jamaïque,

“ Résolu que c'est l'opinion de ce Comité que ces livres soient pourvus sous la direction de M. l'Orateur.

“ Et les dites résolutions ont été lues de nouveau, et la question de concurrence ayant été mise séparément sur chacune, elles ont été accordées par la Chambre.

“ Sur motion de M. Pierre Bedard, secondé par M. Tacheureau.

“ Résolu qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, pour le supplier de vouloir bien faire avancer à M. l'Orateur une somme n'excédant pas deux cents livres sterling pour être employée à acheter des livres pour l'usage de l'Assemblée, et que cette Chambre pourvoira au remboursement de cette somme.”

Le 7 avril, les Chambres sont informées que l'adresse a été présentée au Lieutenant Gouverneur qui y a répondu d'une manière affirmative.

Au mois de janvier suivant, les livres étaient en partie achetés et livrés à la Chambre. Mais avant qu'on pût les consulter, il y avait des mesures importantes à prendre pour assurer la conservation de ce qui constituait une véritable richesse. Le bureau nommé pour cela le 15 janvier, dépose son rapport le 9 mars, et afin de ne rien précipiter, la Chambre après en avoir entendu la lecture, décide de ne le discuter que le jour suivant. Le 10 mars, M. Bell en proposa l'adoption pure et simple, mais MM. Bedard et Berthelot demandèrent un bureau général de toute la Chambre. Les discussions ne furent pas être très animées, car il ne s'agissait que de formuler un règlement en quatre ou cinq articles dont la substance était : 1o que le greffier inscrirait dans un catalogue le titre, le format, l'édition et le prix de l'ouvrage ; 2o que ces livres seraient placés dans des caisses faciles à transporter dans le cas d'incendie ; 3o que le chef du Gouvernement, les membres des deux Chambres, leurs officiers, les conseillers exécutifs auraient seuls le droit de consulter ces livres ; que le Gouverneur, mais pas d'autre, aurait la permission de les emporter chez lui. On fit les choses plus rondement aujourd'hui : est-ce pour le mieux ? Nos députés, je parle de ceux qui ont une bibliothèque à leur usage, ne paraissent pas aussi soucieux d'en assurer la conservation que leurs devanciers de 1802.

La bibliothèque ainsi commencée s'accroissait lentement. En 1811, 1814, 1815, autant que nous pouvions nous en assurer, elle faisait de nouvelles commandes, qui paraîtraient bien modestes

aujourd'hui ; mais les livres étaient alors si chers : les seuls journaux de la chambre de la Jamaïque coûtaient £145 stg.

On commence cependant à acheter les grandes collections, par exemple, Rymer, *Corpus Juris Civilis*, l'*Encyclopédie Méthodique*, l'*Encyclopédie Britannique*, le *Répertoire des Arts* ; les premiers ouvrages sur l'Amérique, Charlevoix et Raynal. Le premier catalogue fut imprimé, je crois, vers 1819 ; il donne 1220 volumes. En 1825, second catalogue, 3266 volumes. A partir de cette époque, les idées s'élargissent, tout s'agrandit. La bibliothèque, qui n'avait été ouverte qu'une fois la semaine, et encore dans les vacances de la Chambre, s'ouvre trois fois ; les juges y sont admis de droit, et tous ceux qui ont un billet d'un député. On a poussé les égards pour les lecteurs jusqu'à mettre à leur disposition des sièges, du papier, de l'encre, des cartes, des globes, des journaux. Il faut savoir gré à nos députés de toutes ces attentions, indice de l'importance qu'ils attachaient aux études sérieuses ; car alors, on n'eût pas osé placer là autre chose que des ouvrages sérieux.

En 1831, le catalogue indique 4,200 volumes. L'histoire du Canada est plus recherchée. On y voit, pour la première fois, Hennepin, La Hontan, Denys, Lafitau, l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Parmi les publications canadiennes, rares aujourd'hui : *Political Annals of Lower Canada*, Christie's *Political State of Lower Canada*, Wilcocke, *History of the Provincial Parliament of Lower Canada* ; première partie, Québec 1830 ; *Amos' Reports of Trials in the Court of Canada*, Londres, 1820 ; *Bouchette's Official Tour*, Québec 1825. On était sur la voie, et le temps devait naturellement faire comprendre la place importante que l'histoire de notre continent, surtout de l'Amérique anglaise, doit occuper dans nos études. Aussi, commença-t-elle à être cataloguée séparément à partir de 1835. Ce développement ne s'arrêtera plus, et en dépit de tous les accidents, la bibliothèque américaine de notre Chambre sera bientôt une des plus précieuses. Ajoutons que ce mouvement est dû en grande partie au zèle de feu M. Faribault, homme modeste et laborieux, qui occupe une place honorable parmi les bibliographes américains.

A l'époque de l'Union des Canadas, les bibliothèques des deux provinces furent fondues en une seule. Celle du Haut-Canada, après trente ans, ne s'était pas encore relevée des ruines de la guerre de 1812, et ne renfermait environ que 200 volumes, tandis que nous en avions environ 8,000. N'était-il pas juste que notre richesse intellectuelle suivit le reste de la fortune du Bas-Canada ? et encore il n'est pas sûr que nos frères du Haut n'aient pas dit qu'on les volait un peu.

A partir de 1844, la bibliothèque augmente rapidement, mais elle est soumise à une espèce de pérégrination, sans exemple dans l'histoire, et que nos neveux, sans doute par respect pour nous, refuseront de croire. A certaines époques, les livres se renfermaient dans des caisses, et on les expédiait à la ville voisine, aussi simplement que le petit mercier fait de sa boutique qu'il va étaler dans le prochain village. Ce singulier système avait pour effet, non pas tant de gâter ou dépareiller quelques exemplaires précieux, que d'exposer tous les livres aux ravages de l'incendie. Car en dépit des accidents arrivés ailleurs, notamment à Washington, la bibliothèque n'occupait partout que des appartements médiocres, nullement à l'épreuve du feu.

VIII

Tout le monde connaît le terrible accident de 1849. Il consuma dans un instant les édifices qui servaient aux Chambres avec tout ce qu'ils renfermaient. Rien ne fut sauvé de la Bibliothèque.

A ne considérer que l'argent payé pour les livres, cela constituait une perte matérielle de \$400,000. Cette somme était sans doute considérable pour un jeune pays comme le nôtre ; mais on peut dire que nous n'achetions pas trop cher la victoire sur un fanatisme désormais impuissant. Ce qui était bien plus regrettable c'est la destruction de plusieurs ouvrages rares, des exemplaires uniques à raison des souvenirs qu'ils rappelaient, des manuscrits,

des documents d'un intérêt local, et je ne sais, si aujourd'hui après vingt ans, toutes ces pertes ont été complètement réparées; quoique le catalogue accuse un nombre plus considérable de volumes.

J'emprunte à une notice publiée peu de temps après l'incendie, des extraits qui compléteront les détails que je viens de donner.

“ On jugera du degré d'importance que cette bibliothèque avait déjà acquise, et de ce qu'elle aurait pu devenir dans la suite, par l'aperçu suivant du nombre de volumes que renfermaient les grandes et les plus importantes divisions de cette bibliothèque au commencement de l'année 1848; plusieurs autres classes n'y sont pas énumérées :

	VOLS.
Théologie, Religion et Histoire Ecclésiastique.....	275
Gouvernement, Politique et Législation.....	430
Economie politique, Commerce et Statistique.....	195
Droit naturel, Droit des nations, Droit civil et canonique.	175
Droit constitutionnel, parlementaire, et son Histoire.....	1025
Lois des Statuts, <i>Common Law</i> , Traités et Rapports....	770
Lois des Colonies.....	450
Lois Françaises, Traités, Commentaires.....	910
Sciences physiques, Mathématiques, Philosophie	695
Histoire naturelle, Agriculture, Botanique, Arts mé- caniques et Manufactures.....	750
Belles-Lettres, Classiques, etc.....	460
Littérature en général.....	875
Géographie, Voyages de découverte.....	415
Histoire générale.....	518
Histoire de l'Europe, Histoire Romaine et des autres peuples.....	455
Histoire de France, et Mémoires.....	760
Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.....	710
Autres classes.....	1355
Addition depuis 1847, environ.....	1000
Collection sur l'Histoire de l'Amérique.....	1600

“ Les grandes collections sur la législation, telles que les journaux de la Chambre des Lords et ceux de la Chambre des Communes, de 182 vols. in-fol., ainsi que les *Records of Great Britain* 90 vols. in-fol., ne se trouvent plus chez les libraires au complet, et il est douteux qu'on puisse jamais les remplacer. Plusieurs autres ouvrages avaient coûté un grand prix; nous pourrions citer, entr'autres, la collection d'Audubon, sur l'Ornithologie Américaine, 4 vols. in-fol., dont les deux exemplaires pour les deux chambres, avaient coûté £500. Les éditions les plus estimées, les plus riches reliures, rien n'avait été épargné pour rendre cette collection digne du pays. Tout récemment la bibliothèque venait de recevoir, par l'entremise de M. Vattemare, de la part du gouvernement français, une généreuse donation de plus de 300 vols; au nombre desquels se trouvait la magnifique collection des *Mémoires inédits sur l'Histoire de France*, en 65 vols. in-4. Le *Mercur de France*, (ouvrage rare) de 1610 à 1640, en 24 volumes. Cette donation était, en outre, accompagnée d'une nombreuse collection de gravures représentant les chefs-d'œuvres des monuments archéologiques de la France ainsi que d'une série de dessins sur les intéressantes découvertes des ruines de l'ancienne Ninive. Cependant, dans l'énumération qui vient d'être faite, il n'a pas encore été parlé de la rare et précieuse collection sur l'histoire de l'Amérique qui a pareillement été enveloppée dans cette destruction. Cette collection formait un département distinct et séparé du corps principal de la bibliothèque de la Chambre, et par son importance, elle mérite ici une mention particulière. M. Faribault, greffier adjoint de la chambre, après plus de dix-huit années de travail et de recherches, et une correspondance incessante par l'intermédiaire de plusieurs libraires éminents de diverses parties de l'Europe, était parvenu à rassembler une collection de 1,600 volumes, embrassant une grande partie de ce qui avait été publié sur l'histoire des deux Amériques, mais plus spécialement les ouvrages qui avaient

rapport à l'histoire des premiers temps du Canada, tels que les voyages pour la découverte du pays, l'histoire de sa première colonisation, le commencement de ses établissements civils ou religieux, les travaux de ses premiers fondateurs ainsi que ses premiers missionnaires, les guerres de ses premiers colons avec les sauvages, ainsi que celles qui eurent lieu ensuite entre la France et l'Angleterre pour la possession du pays. On peut dire que dans ce genre cette collection était absolument unique.

“ Quant aux archives, nous pensons qu'il n'y a eu de sauvé de l'incendie que les seuls bills grossoyés qui se trouvaient alors dans la salle des séances du Conseil Législatif et qui avaient reçu la sanction royale peu d'heures auparavant. Ainsi tout ce qui existait en fait d'archives et de documents manuscrits de la Législature du Haut-Canada, de même que tous ceux appartenant aux deux chambres de la Législature du Canada, depuis l'Union en 1841, consistant en rapports de comités généraux, dont quelques-uns ne sont pas insérés dans les journaux, des milliers de pétitions présentées aux deux chambres, de nombreux et importants documents, la statistique du pays, tous les projets de bills soumis à la chambre depuis quinze à vingt années et reliés en volumes, avec une masse de journaux, de rapports et de documents séparément imprimés; tout est devenu la proie des flammes, et il ne reste de vestiges des archives de notre Législature que celles de la Législation du Bas-Canada, depuis 1791 jusqu'à ce moment dans le Palais Législatif à Québec, faute d'un local convenable, pour les déposer dans l'édifice qui vient d'être incendié à Montréal.”

Disons à l'honneur de notre législature, qu'elle s'occupa aussitôt à réparer cette acte de vandalisme. Déjà, en 1851, plus de 4,000 volumes avaient été réunis; déjà arrivaient les dons offerts par des riches particuliers, les provinces voisines, les Etats-Unis, l'Angleterre et la France: il y avait lieu d'espérer qu'avant longtemps cette bibliothèque rivaliserait avec la première, quand un second incendie consuma le palais législatif à Québec. Les livres furent en partie détruits ou gâtés. Une collection unique en Amérique et bien probablement au monde, celle des Relations des P.P. Jésuites fut presque toute brûlée.

Cette collection avait coûté à M. Faribault beaucoup de recherches, et au pays une somme probablement assez considérable, puisque le prix ordinaire de ces volumes varie de 30 à 80 francs: il en est qui peuvent atteindre 150. Elle se composait de 41 volumes, c'est-à-dire qu'elle s'étendait sans interruption de 1632 à 1672. Elle ne comprenait pas, par conséquent, la *Relation* du P. Biard, 1611, ni celle du P. Lalemant, 1626, qui sont les pièces rarissimes de cette série si difficile à compléter (1).

On y avait attaché trop peu d'importance jusqu'en 1847. Le Dr. O'Callaghan est le premier qui leur consacra une véritable étude, laquelle fut traduite et augmentée en 1850 par le P. Martin. Ces deux infatigables chercheurs y avaient réuni tout ce que la science bibliographique de l'époque pouvait leur apprendre sur le sujet. Mais telle qu'elle est cette notice est encore imparfaite. M. Viger avait eu l'heureuse idée quelques semaines seulement avant l'incendie de faire la description de visu de tous ces précieux volumes. Je crois que ce travail n'a pas été inutile aux PP. de Baker pour leur *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

J'ai dit que notre collection était unique. S'il faut en croire Barbier et Rich, la Bibliothèque impériale ne l'avait pas complète. Aux Etats-Unis, le Collège de Harvard était dans le même cas. Tout le monde semblait ignorer si le nombre de volumes correspondait aux nombres d'années. Le Dr. O'Callaghan et

(1) J'ai dit dans le numéro de décembre, que la série forme 48 volumes. Je m'explique. Le Dr. O'Callaghan, dans sa plaquette de 1853, indique 44 vols. de 1616 à 1672. En y ajoutant Bressany, les Voyages de Marquette publiés par Thevenot, la traduction latine de la *Relation* de 1649, publiée à Inspruck, la réimpression de la même année faite à Lille, nous avons 48 volumes. Mais je crois que la *Relation* de 1668, *Relatio expeditionis*, quoique indiquée séparément n'a pas été publiée à part.

le P. Martin penchaient pour l'affirmative. On ne connaissait pas toutes les réimpressions et il y avait des années dont aucun exemplaire n'existait ni en Canada ni aux États-Unis.

Voilà ce que le fanatisme d'un côté, le manque de précaution de l'autre, nous ont fait perdre, presque au moment où par une singulière coïncidence, on allait imprimer la suite de ces *Relations*, et les autres *Lettres* qui en sont le complément.

L'œuvre de reconstruction était encore à faire, et, en dépit d'un nouvel incendie des édifices destinés aux Chambres, lequel toutefois ne causa qu'une perte matérielle, on s'occupait avec une ardeur plus grande, et une libéralité infatigable à l'acquisition d'une nouvelle bibliothèque pour les deux Chambres, et, en moins de quinze ans, elle est devenue quatre fois plus considérable que la première, dont la formation avait demandé le double de temps. Elle compte aujourd'hui, dit-on, près de 100,000 volumes. Quelques parties ont été formées avec soin; toutes les branches des connaissances y sont à peu près représentées, mais on voit qu'elle a été formée sans plan primitivement arrêté pour le choix des livres. La préférence a été donnée aux ouvrages modernes, aux éditions récentes. On peut dire en général qu'elle est surtout destinée à la lecture et aux consultations de second ordre. Ce n'est point un reproche que je formule, c'est le fait que je constate. Cette bibliothèque n'est pas précisément fondée pour les chercheurs et les hommes d'études profondes, mais pour l'usage des députés, qui ont besoin d'avoir les renseignements sous la main, et qui aiment à être au courant du mouvement intellectuel.

Toutefois, il est fâcheux que nous n'ayons pas en Canada une bibliothèque, où l'on trouverait, je ne dis pas presque tous les ouvrages publiés, mais ceux auxquels il faut recourir quand on veut travailler soi-même, juger par soi et non par les autres, les ouvrages qui sont, dans chaque branche, la source première, l'origine de tous les autres. "Il n'y a peut-être pas, disait-on il y a quelques années, devant une association américaine, il n'y a peut-être pas sur ce continent une seule bibliothèque qui aurait pu permettre à Gibbon de vérifier les autorités consultées par lui pour écrire *La Chute de l'Empire Romain*." (1). Il n'y a là rien de bien surprenant, quand on songe qu'il s'agit d'une partie de l'histoire de l'Empire Romain, à laquelle toutes les autres histoires se trouvent liées. Mais j'ai voulu m'assurer si pour la seule *Histoire de la Nouvelle-France* de Charlevoix, la vérification des autorités serait plus facile que pour Gibbon. Je trouve que sur soixante et dix-huit ouvrages imprimés qu'il cite, dix appartenaient à des éditions différentes, et vingt-cinq manquaient complètement à notre bibliothèque en 1862; c'est bien près de la moitié. Comment, après cela, contrôler un écrivain, ou entreprendre un travail original? Aussi sommes-nous trop souvent forcés d'accepter des jugements tout formés, des faits défigurés. De là cette manière d'argumenter presque stéréotypée: "Chateaubriand dit: M. Thiers pense..." Rien, selon moi, ne retarde davantage la véritable indépendance intellectuelle, qu'on remplace assez souvent par une insubordination de seconde main.

Si je semble insister sur ce point, c'est pour répondre aux craintes de quelques personnes qui regardent comme une dépense inutile l'argent que l'État paie pour acheter ou faire imprimer des livres.

Pas de bibliothèque importante sans manuscrits. C'est ce qu'on a si bien compris au *British Museum*, qu'aujourd'hui cette institution de date récente rivalise avec les plus riches et les plus anciennes du continent européen. Pour nous, nos prétentions devront être assez modestes sur ce chapitre: aucun manuscrit arabe, syrien, indien, rien qui remonte aux premiers siècles. Notre histoire d'abord, et l'on aura encore à glaner sur un champ assez vaste, et les dépenses paraîtront toujours élevées.

Nous avons à Ottawa quelques manuscrits originaux, une belle suite de copies prises en Angleterre, à Paris et à Rome. Tout cela est important, tout cela est très-utile, grâce au catalogue

(1) Il paraît que J. Quincy Adams avait voulu démentir cette assertion, et réunir toutes les autorités de Gibbon. Je ne sais s'il y est jamais parvenu.

quo M. Lajoie en a fait. Le gouvernement fédéral ne s'arrêtera pas là, il faut l'espérer: il se hâtera même, car chaque jour rend les recherches plus difficiles.

Ce que le gouvernement hésiterait à faire, de simples particuliers l'entreprendent. Aujourd'hui, tout ce qui se rapporte à l'Amérique a le don de passionner les amateurs. Les documents enfouis dans les collections particulières deviennent plus accessibles, sans compter que celles-ci sont plus exposées à la destruction.

H. V.

(A continuer.)

EDUCATION.

Enseignement de la Géographie.

Depuis plus d'un an, l'Exposition universelle de 1867 est close; déjà ont disparu du Champ-de-Mars les derniers vestiges de ces constructions gigantesques qui ont partagé l'admiration du monde entier avec les merveilles qu'elles abritaient; de longues et savantes publications ont révélé au public tout ce qu'il y avait là de richesses inconnues, et pourtant le dernier mot n'a pas encore été dit sur les grandes assises du travail. Chaque jour voit éclore de nouveaux travaux destinés à tirer telle ou telle section de l'obscurité relative où son voisinage avec d'autres plus importantes l'avait reléguée. La section de géographie était une de ces déshéritées. En publiant la brochure spéciale dont nous donnons un extrait, M. le baron de Watteville a rendu à l'enseignement de la géographie un service dont tous les amis de la science lui sauront gré.

E.

GLOBES, CARTES, APPAREILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE.

À côté de l'exposition de la classe 13, consacrée à la géographie scientifique et à la cosmographie, la classe 89 se présente avec des collections d'un ordre moins élevé, mais encore dignes d'attirer l'attention, d'exciter l'intérêt. Une section de cette classe, en effet, a été réservée aux globes, cartes, aux atlas destinés à l'enseignement de la géographie, de cette science dont l'importance n'est plus contestée, mais dont malheureusement l'étude, en certains pays, est trop négligée encore.

De tous les appareils qui servent à l'enseignement de la géographie, les plus utiles, sans contredit, sont les globes terrestres. Eux seuls permettent de connaître la configuration exacte de notre planète; eux seuls donnent une idée vraie de la forme, de la grandeur, des relations des continents et des mers; eux seuls, enfin, permettent d'apprécier sans erreur les distances qui séparent les différents points de la terre. On ne devrait commencer l'étude de la géographie que par l'étude approfondie de la sphère, pour passer plus tard, et lorsque l'esprit est familiarisé avec les formes vraies, aux cartes de géographie, qui, basées qu'elles sont sur ces fictions ingénieuses, mais jamais exactes, appelées projections, déforment les contours, rapetissent ou agrandissent les surfaces et sont toujours de nature à fausser les idées des élèves.

§ 1. — Globes.

Mais un grand obstacle s'est, jusqu'à ce jour, opposé à la vulgarisation de l'enseignement de la géographie par les globes. Cet obstacle, c'est leur prix élevé. Aussi faut-il signaler dans l'exposition française, comme une innovation heureuse, le globe exposé par MM. Larocho, dessinateur au dépôt de la guerre, et Bonnéfont, professeur de l'Université. Ce globe a 1 m. 57 de circonférence et 0 m. 50 de diamètre; il est imprimé en quatre couleurs et coloré au pinceau. Le colorage est net et cependant assez léger pour ne pas cacher le trait; la lettre est parfaitement lisible; il est tenu au courant des découvertes géographiques

les plus récentes; enfin, monté sur un pied, il ne coûte que 75 francs.

A côté du globe de MM. Larochette et Bonnefont, il faut placer le globe de M. Silbermann, préparateur au collège de France. Tandis que, jusqu'à ce jour, on donnait aux globes la convexité de la terre et que l'on supposait l'observateur placé dans l'espace, examinant la forme de notre planète, M. Silbermann, partant d'un point de vue différent, par un artifice ingénieux, transforme cette convexité en concavité. L'avantage qui résulte de cette disposition, un peu étrange de prime abord, est grand. Avec le globe convexe, l'œil ne percevoit d'une manière distincte que les points sur lesquels le regard plonge directement. Tout point qui n'est pas perpendiculaire à l'œil fuit; avec le globe concave, au contraire, on peut embrasser d'un seul regard tout un hémisphère. Une fois que l'on est familiarisé avec cette disposition, on est frappé de la perfection de la gravure, de sa netteté, de sa délicatesse, et l'on fait de véritables découvertes, car M. Silbermann a su mettre à profit les travaux les plus récents, entre autres ceux de l'état-major russe et ses tracés des côtes de la Sibérie; ceux du plateau central de la haute Asie sont en avance sur tous les travaux des cartographes français, anglais et allemands. Si ces hémisphères de M. Silbermann étaient adoptés, ils pourraient se vendre, en gros, à raison de 5 francs chacun. M. Silbermann a exposé également des globes muets de la forme habituelle, donnant avec précision l'orographie et l'hydrographie. Ces globes en plâtre verni ont 1 mètre de circonférence, et peuvent revenir à 6 francs non montés.

Comme tentative ingénieuse, mais seulement comme tentative, il faut signaler le globe divisible de MM. Deshaies et Harreaux. Ce globe est creux, il est composé de triangles sphériques s'emboîtant deux à deux pour former des fuseaux. Si l'on enlève un des fuseaux pour examiner l'intérieur, on aperçoit la voûte céleste avec ses constellations, telle qu'elle nous apparaît, sous la forme d'hémisphères concaves. Au centre, le soleil avec son cortège de planètes donne une idée de la mécanique céleste. En remplaçant le fuseau enlevé, on a un globe géographique de 1 m. 80 de circonférence, sur lequel les auteurs ont ébauché seulement le tracé des continents. Si ce globe eût été présenté dans un état plus parfait d'exécution devant le Jury, nul doute qu'il n'eût obtenu une récompense honorable.

Appelons enfin l'attention, dans l'exposition française, sur le globe des écoles de MM. Pompée et Château, excellent pour enseigner les éléments de la géographie, et sur celui de M. Le Béalle, qui cependant a encore besoin d'être amélioré.

À l'étranger, l'on peut citer, sous le rapport du bon marché, les globes de la maison Felk, de Prague, qui, pour 3 fr. 50, vend des globes de 0 m. 19 de circonférence. En Prusse, rappelons pour mémoire les globes édités par les maisons D. Reimer, (depuis 7 jusqu'à 350 francs) et E. Schotte, récompensés par la classe 13. Enfin, dans l'exposition des États-Unis, il faut signaler les globes de Schedler qui ont près de 2 mètres de circonférence et qui sont à l'échelle de 25,000,000. Ces globes sont très-confus, mais ils sont remarquables par la quantité de renseignements qu'ils fournissent à la navigation et au commerce. Ils sont faits pour répondre aux besoins d'un peuple de négociants et de voyageurs.

§ 2.— Cartes murales.

Si, des globes qui donnent en géographie la vérité absolue, nous passons aux cartes qui ne donnent que la vérité relative, conventionnelle, nous aurons à appeler l'attention sur la carte de France par bassins, de MM. Pompée et Mabrun, carte très-claire et très-nette, des plus utiles pour l'enseignement de la géographie physique; nous aurons à citer aussi les cartes murales de M. Mugin, éditées par M. Delagrave; la carte de France de M. Cortambert, éditée par la maison Andrieux-Goujon. Mais, de toutes les cartes que l'on trouve à l'Exposition, les plus ingénieuses, les plus admirables d'exécution intelligente sont les cartes murales isohypses de Vogel et Delitsch, de Leipzig. Sur une toile cirée, dont le fond bleu figure la mer, les continents sont indiqués par des nuances différentes dont la plus claire représente les terrains

qui n'ont que 100 mètres d'altitude. Des tons de plus en plus foncés représentent les terrains qui s'élèvent de 100 à 500, de 500 à 1,200 mètres. Le blanc pur enfin que l'on ne rencontre que sur les hautes montagnes rappelle les neiges éternelles. D'un seul coup d'œil, l'élève se fait donc une idée juste des formes des continents et des accidents, du relief du sol. De plus, comme ces cartes (Europe, Europe centrale, mappemonde) sont en toile cirée et ne donnent que la géographie physique, l'élève peut tracer à la craie toutes les divisions de la géographie politique ou de la géographie historique, et exécuter tous les exercices que lui prescrit un maître intelligent.

D'autres cartes des mêmes éditeurs, toujours imprimées sur toile cirée, ne donnent que le tracé des fleuves ou celui des montagnes, ou même seulement la position des villes principales; le travail de l'élève consiste alors à dessiner à la craie, soit les accidents de la géographie physique, soit les divisions politiques, etc. Il y aurait, ce nous semble, de grands avantages à vulgariser ces appareils et cette méthode d'enseignement.

La Suède, dans sa maison d'école installée avec tant d'intelligence par M. Fahnehjelm, a exposé des cartes remarquables dressées par M. Von Mentzer. Dans ces cartes, la presqu'île scandinave se montre sous tous ses aspects. Elle est étudiée au point de vue agricole, forestier, métallurgique, industriel; sur une de ces cartes, M. Von Mentzer indique le relief du terrain par l'épaisseur relative qu'il donne aux degrés de latitude, qui, minces sur le bord de la mer, vont en augmentant jusqu'aux Alpes Scandinaves qu'ils traversent (il y en est fait une coupe réduite) pour aller toujours s'amincissant vers la Norvège et jusqu'au bord de l'Océan.

Enfin, n'oublions pas, avant de terminer, les magnifiques cartes murales de l'Allemagne, par M. Petermann, à l'échelle de

1,000,000; la carte de la Grèce antique, de M. Kiepert, et les trois cartes pour servir à l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des actes des Apôtres, publiées en Angleterre par la Société pour l'avancement de la science chrétienne.

§ 3.— Cartes en relief.

A côté des cartes murales, mais pour répondre à des besoins plus restreints, se placent les cartes en relief. La France dans cette catégorie (classe 90) a exposé une des plus belles cartes, c'est celle du massif principal des Vosges, dressée d'après la carte de l'état-major par M. Bürgi, et publiée par la Société industrielle de Mulhouse à l'échelle de 1:100,000. Quiconque a voyagé dans cette région si pittoresque de la France, qui s'étend de Schlestadt, au nord, jusqu'à Ferrette, au sud, de Remiremont, à l'ouest, jusqu'à Ensisheim, à l'est, retrouve sur cette carte les moindres accidents du terrain et même presque l'aspect du paysage. Il serait à souhaiter que la Société industrielle de Mulhouse rencontrât dans notre pays de nombreux imitateurs, et que chaque département pût publier des cartes semblables.

La maison Ernst Schotte, de Berlin, a donné de belles cartes en relief de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Palestine. Et, si nous citons la carte de l'Inde, dressée par R. Montgomery, carte immense, mais qui manque absolument de fini dans l'exécution, nous en aurons terminé avec les cartes murales en relief.

§ 4.— Atlas.

Après l'examen des cartes murales destinées à l'enseignement simultané, ainsi qu'à l'étude des éléments de la science, l'ordre logique nous conduit aux atlas, plus spécialement réservés aux recherches sérieuses et individuelles. Les atlas sont en grand nombre à l'Exposition. La France peut mettre en ligne le grand atlas de Dufour, publié par la maison Le Chevalier, et dont le succès est légitimement mérité; l'atlas classique de MM. Drioux et Leroy (éditeur, M. Belin), qui comprend la géographie physique, historique, politique, dont les soixante-dix cartes ne coûtent que 12 francs et sont remarquables par leur exactitude et leur netteté; l'atlas si complet de la France de MM. Bazin et

Cadet, qui permet d'étudier notre patrie sous mille aspects différents (éditeur, M. Delalain); l'atlas militaire de la France de M. Hubault, avec lequel on peut suivre toutes les campagnes, depuis Charles VIII jusqu'à nos jours, et que l'on peut citer comme un modèle (éditeur, M. Belin); enfin l'atlas de M. Babinet, dressé suivant la projection homalographique et qui mérite également d'être signalé.

En Belgique, l'atlas publié par M. Callewaert, et, en Italie, les atlas édités par la maison Paravia, rappellent à s'y méprendre les atlas français. Comme eux, ils doivent céder le pas aux atlas de l'Allemagne. Bon marché absolu, science profonde, netteté admirable, sans élégance, il est vrai, dans la gravure, sans aspect pittoresque, mais jointe à une abondance de détails précieux que l'on chercherait en vain ailleurs, telles sont les qualités qui distinguent les produits des cartographes allemands. Les splendides atlas de géographie physique de Stieler et celui de Kiepert, l'atlas historique de Spruner, celui de géographie physique de Berghaus sont justement appréciés du monde savant et peuvent servir de preuve à ce que nous venons d'avancer. Mais laissant de côté ces monuments destinés à l'enseignement supérieur, pour ne nous occuper que de ce qui a trait à l'enseignement élémentaire, citons, en Prusse, l'atlas historique du géographe Rhode, édité par Fleming, et dont les 84 cartes ne coûtent que 6 francs (*Historischer Schule-atlas zur alten mittleren und neuen Geschichte*); le petit atlas classique de Diehl (*Kleiner Schule-atlas, Darmstadt*), l'atlas en relief de toutes les parties du monde, de Raaz, qui donne, ainsi que son nom l'indique, à côté de la géographie politique, le relief du terrain nettement accusé par un dessin vigoureux (*Relief-atlas über alle Theile der Erde für Schule und Haus*); puis le petit atlas pour le peuple prussien (*Hand-atlas für preussische Volksschuler*) dont les 11 cartes ne coûtent que un franc. Tous ces atlas parfaitement tenus au courant des changements politiques nous font connaître l'Allemagne telle qu'elle est depuis la dernière guerre.

En Saxe, dans ce pays où l'enseignement et l'instruction sont si développés, il faut citer avec éloges le petit atlas de M. Vogel (*Kleiner Schule-atlas der Elementargeographie*), et l'atlas de géographie universelle de M. Delitsch (*Elementar Atlas der allgemeinen Geographie*). Pour un enseignement plus élevé, on remarque l'atlas universel de Stein, annoté par Otto Delitsch et Brachelli (*Atlas der Ganzen Erde*). Cet atlas est composé de 28 cartes, de 17 tableaux historiques et de 30 tableaux statistiques; il peut être cité comme un des meilleurs de l'Allemagne.

De même qu'en Saxe, nous avons retrouvé en nous occupant des cartes, puis des atlas, le nom de M. Delitsch, de même en Suède, nous voyons reparaître le nom de M. Von Mentzer. On lui doit un excellent atlas de géographie physique et politique (*Fysisk och politisk geografisk Atlas*). Sur un folio, l'auteur donne la géographie physique d'une contrée, sur l'autre et en regard la géographie politique. Les deux cartes se complètent, et la perfection de l'enseignement doit en profiter. A côté de cet excellent atlas viennent se placer l'atlas de l'histoire de Suède, publié par Huldberg (*Atlas till services historia*), et l'atlas historique universel (*Atlas öfver allmannas historia*), de Spuner, Weddel, Kiepert et Barberet.

Pour terminer cette revue des atlas élémentaires de différents pays, il ne reste plus qu'à signaler deux atlas que l'on rencontre dans l'exposition anglaise; tous deux sont publiés par la Société pour la diffusion des connaissances utiles. L'un est un abrégé de l'atlas de Cambridge et est intitulé: *The university atlas of classical and modern geography including all the recent discoveries*; l'autre destiné à l'enseignement primaire a pour titre: Atlas de géographie moderne de Harrow. Ces deux atlas sont remarquables par leur clarté ainsi que par les nombreux et utiles renseignements qu'ils renferment.

A côté des atlas consacrés aux études proprement dites, l'on peut placer une série d'atlas tout nouvellement inventés et consacrés aux exercices. Dans ce genre et sous le titre de cartographie de l'enseignement, M. Gervais a publié, à Paris, un excellent recueil de cartes demi-muettes, qui ne coûtent que 7 à 8 centimes

chaque, et que l'élève doit achever, non en copiant, mais en cherchant. Un point essentiel par où pèchent la plupart des cartes faites pour les élèves, c'est ce que, en termes techniques, on appelle la lettre. Pour éviter ce défaut, à l'endroit où doit être écrit le nom de la ville, de la région, du pays, M. Gervais a soin de faire graver deux traits parallèles qui guident l'écolier ignorant.

En Saxe, M. Delitsch dont nous avons déjà parlé, pour appeler l'attention à propos de ses cartes en toile cirée sur lesquelles l'élève peut tracer de nombreux exercices, a publié avec M. Vogel des atlas de cartes canevas (ou muettes) gravées sur papier ciré. Ces cartes peuvent servir à dessiner les différentes contrées d'après les méridiens de l'Île de Fer, de Paris, de Greenwich ou de Washington. L'atlas de M. Vogel renferme 7 cartes in-4^o et coûte 1 fr. 85 c.; celui de M. Delitsch, 10 cartes in-folio et coûte 3 fr. 25. Enfin M. Julius Saubert, en Prusse, a publié un cours complet d'études géographiques divisé en quatre parties. Dans la première, l'élève n'a pour guide que la position des principales villes, il doit dessiner lui-même les contours des continents. Dans la seconde, guidé par le tracé des montagnes, il doit porter sur la carte le cours des fleuves. Dans la troisième, guidé alors par les fleuves, ce sont les montagnes qu'il doit indiquer. Dans la quatrième, avec quelques points de repère, il faut qu'il donne les délimitations politiques ou administratives des États.

Après avoir énuméré les méthodes d'enseignement, il faudrait parler des travaux des élèves. Mais autant la section consacrée au dessin est riche sous ce rapport, autant la section géographique est pauvre. Cependant, nous pouvons signaler une carte de France, irréprochable d'exécution et qui fait autant d'honneur à M. Gauthier, qui l'a dessinée, qu'à son habile et intelligent professeur, M. Barbier, instituteur public à Paris et membre adjoint du Jury de la classe 89.

Justement frappé des reproches consignés dans le Rapport fait à la suite de l'exposition scolaire de 1862 sur les vices de la méthode généralement usitée en France pour l'enseignement élémentaire de la géographie, M. Pompée a voulu montrer, par les travaux de ses élèves, que dans l'établissement professionnel qu'il a fondé à Ivry, comme il l'avait déjà pratiqué à l'école d'Argenteuil en 1839, on suit la marche logique et progressive qui doit présider à cet enseignement comme à tous les autres, en allant du connu à l'inconnu, du plus proche au plus éloigné.

Une série de devoirs exécutés par tous les élèves des trois années d'études, d'après les tracés faits aux tableaux par les professeurs et d'après les notes prises à l'amphithéâtre, permet de suivre pas à pas les enseignements si divers que cet instituteur intelligent sait distribuer à l'occasion des plans de la classe, du pensionnat, de l'ilot, du village d'Ivry, de la commune, du canton, de l'arrondissement, du département, des divers quartiers de la capitale et des cartes hydrographiques, orographiques, politiques des bassins de la France, de l'Europe, etc., qui conduisent successivement l'enfant de proche en proche, de sa demeure aux antipodes. Aussi leur fait-il connaître sur sa route les habitants des divers pays, leurs mœurs, leurs institutions, la composition géologique et les produits du sol qu'ils habitent, les industries qui en dérivent, les voies de communication par lesquelles ils écoulent leurs produits et s'en procurent d'autres, et toutes ces notions usuelles enfin, qui ne peuvent trouver place que dans un cours de géographie physique, politique et mathématique, professé d'après ce programme. Il a produit de tels résultats qu'il a été adopté par M. le ministre de l'instruction publique pour l'enseignement spécial.

§ 5.—Appareils.

Parmi les méthodes nouvelles qui ont figuré dans l'Exposition, il faut citer comme très-ingénieuse la géographie mnémotechnique de M. Laurecisque: sur cette carte muette de France, à l'aide de pièces mobiles s'enclâssant les unes dans les autres par emboîtement, l'élève peut à volonté reconstituer une France administrative divisée en départements, en cours impériales, en

commandements militaires. Il peut, s'il le désire, avoir immédiatement un tracé complet du réseau des chemins de fer ou l'ensemble du système orographique. Enfin, à l'aide d'autres pièces, il lui est possible de se rendre compte des phénomènes géologiques et de voir se superposer, dans l'ordre déterminé par la science, les divers éléments qui constituent le sol de notre patrie. Sur cette carte muette, il place, à l'aide d'indications précises, les terrains primitifs. Il les complète successivement par les formations secondaires, tertiaires, par le diluvium ; et la longue série des phénomènes géologiques lui passe ainsi rapidement sous les yeux. Cette méthode facilitera aux élèves le travail de l'intelligence, de la mémoire ; aux maîtres, les moyens de démonstration.

Comme appareil pouvant servir à l'enseignement de la géographie, il faut encore citer la table cosmogéographique de M. Jager. Sur une face d'une table est gravée, d'après la projection équatoriale de Postel, l'hémisphère boréal. L'observateur doit supposer qu'il est placé perpendiculairement au pôle nord dans l'espace ; il voit donc cet hémisphère en raccourci.

À la circonférence équatoriale de la table, qui coïncide avec son bord extérieur, sont tracés trois cercles concentriques, dont l'un donne les 360 degrés de la division sexagésimale, l'autre les 100 grades de la division centésimale ; enfin le troisième porte les vingt-quatre heures de la rotation du globe, avec leurs minutes. Une aiguille mobile, divisée en 90 parties égales, qui correspondent aux 90 degrés de latitude du quart du méridien, et un curseur courant sur cette aiguille, qui va du pôle aux cercles gradués dont nous avons parlé, permettent de résoudre immédiatement, sans aucun calcul, toutes les questions d'angles horaires, de différences de temps, de distances des lieux, de latitude et de longitude d'un point déterminé. Une glace, également mobile et sur laquelle sont tracées les constellations, permet, en la mettant à une heure voulue à l'aide du cadran horaire, de déterminer les rapports des constellations avec la terre, et de résoudre tous les problèmes de cosmographie élémentaire et de faire connaître les étoiles qui, à un instant donné, passent au méridien ou au zénith d'un lieu.

L'horloge astronomique de M. Mar rend sensible, à l'aide d'une teinte sombre, toute la partie de la terre qui est plongée dans la nuit, tandis que la partie éclairée par le soleil reste parfaitement distincte. Elle indique d'une manière automatique la latitude, la longitude d'un lieu, le temps moyen, le temps vrai, l'heure constante, ainsi que le passage d'un méridien. Mais nous n'avons pas à nous étendre sur cet appareil non plus que sur celui de M. Sibut (appareil planisphère mobile) quelque ingénieux qu'il soit, bien qu'il aide à résoudre de nombreux problèmes de cosmographie et d'astronomie. Ces sciences sont du ressort de l'enseignement supérieur, et le domaine plus modeste de la classe S9 ne doit pas s'étendre au delà des limites fixées à l'enseignement élémentaire.

Une École Primaire à Madrid.

(ESCUELA DE PARVULOS.)

La maison n'avait pas d'autre enseigne. Mais, à Madrid, dans la classe ouvrière, presque toutes les mères la connaissaient. Voisine du Prado, située dans la partie la plus large de la rue Atocha, elle jurait avec les bâtiments neufs qui l'entouraient, et on se demandait pourquoi, condamnée à disparaître, étayée par de grosses poutres, le seuil enfoncé d'un demi-pied en terre, elle était encore debout. Cependant, malgré sa laideur, elle gardait la grâce que le pauvre vieux rucher emprunte au jeune essaim d'abeilles, car, chaque matin, du Prado, de la place San Juan, de dix ruelles adjacentes, montaient ou descendaient des nuées d'enfants qui, tous, se dirigeaient vers l'humble mesure.

Ceux qu'on amenait, arrivaient, non pas rétils et pleureurs, mais joyeux, empressés ; ceux qui venaient seuls — et c'était le plus grand nombre — n'avaient garde de s'arrêter en route.

Avec ordre, deux par deux, ils se rangeaient à la file sur le large trottoir bordé d'acacias.

Parce que vous les voyez accourir au travail comme à une fête, n'allez pas croire les petits Espagnols plus laborieux que les petits Français. Attendez que huit heures sonnent ; et, la porte ouverte, entrez avec le petit troupeau.

Dans une salle aux murailles garnies de porte-manteaux numérotés, une jeune femme reçoit casquettes et paniers. Elle accroche les unes, elle dépose les autres sur une longue table de sapin, et tout en répondant aux voix enfantines qui, de tous côtés, lui crient : " Bonjour, bonjour, senora Rafaela ! " son oeil noir passe la revue du jeune bataillon.

Elle n'a de remarquable que sa fraîcheur, son embonpoint et sa chevelure abondante, très-coquettement disposée. Mais les petits écoliers qui l'entourent la trouvent fort belle. D'humeur gaie, le visage épanoui par la santé, qu'elle approuve ou qu'elle blâme, elle sourit toujours, et ceux qu'elle réprimande n'ont pas l'air bien effrayé.

" Oh ! oh ! dit-elle en désignant du doigt un des plus jeunes enfants, d'où sort cette figure, Manuelito ?... Aurais-tu, par hasard, embrassé un nègre ce matin, mon ami ?... A ma droite, à ma droite, Manuelito !... "

" Jésus, qu'est-ce que cette fenêtre à ta blouse, Enrique ?... A ma droite, Rique, à ma droite, comme Manuel !... "

" Tiens ! le bonnet du petit Luis réclame à grands cris un successeur. A droite encore, à droite, petit Luis ! "

" Maintenant, que les autres se rendent sans bruit dans la classe, et à nous quatre, mes mignons ! "

Alors grâce à un peu d'eau, les jupes noires de Manuel redevennent roses ; grâce à une aiguillée de fil, la fenêtre de la blouse se referme ; grâce aux mains prévoyantes qui d'avance ont recueilli et transformé d'inutiles chiffons, le bonnet déchiré du petit Luis fait place à un bonnet neuf.

Satisfaite de son ouvrage : " A la bonne heure ! dit Rafaela, vous voilà enfin présentables... Allez rejoindre vos camarades, et n'oubliez plus que don Ramon, votre maître, veut qu'on garde le décorum. "

Guardar el decoro, pour le Castillan, c'est avoir le respect de soi-même et des autres, endurer la misère sans se plaindre, et conserver, même sous des haillons, le sentiment de la dignité humaine. Mais c'est aussi pousser jusqu'à la puérilité le souci du qu'en dira-t-on, rougir de ne pouvoir payer un commissionnaire, et cacher comme un larcin le pain loyalement gagné qu'on rapporte à la jeune famille.

Volontiers, don Ramon, le maître d'école, aurait cédé son diner à un malheureux ; mais il eût jeûné plutôt que de s'asseoir au bas bout de la table, pour prendre son repas. Il prétendait descendre d'une noble famille, et avoir pour cousins un évêque et un ministre ; cependant, soit parceque la fortune ne lui avait jamais souri, soit parceque sa jeune femme Rafaela était d'origine très-plébéienne, il négligeait ces illustres relations et en parlait rarement. On le destinait à l'état ecclésiastique, quand la guerre civile l'appela sous les drapeaux. La lutte finie, orphelin, ruiné et ne sachant que faire, il se fit maître d'école. Vingt ans passés dans ces modestes fonctions n'avaient pas effacé en lui le clerc et le soldat. Très-grand, très-maigre, très-grave, il formait avec sa femme un contraste complet, et ne lui ressemblait que par un point : la bonté !... Encore, celle de maître Ramon s'enveloppait-elle d'une certaine raideur ; mais, sous cette froide écorce, les petits enfants, qui sont en général de grands sorciers, la devinaient bien vite ; et pour lui-même, sans avoir besoin de l'associer à sa douce compagne, ils aimaient don Ramon.

Pour mériter les éloges que leur professeur ne prodiguait point, ils apprenaient tout ce que celui-ci leur montrait... Oh ! pas grand'chose. D'abord, le signe de la croix, assez compliqué en Espagne ; puis leurs prières, le catéchisme et les divers tableaux d'un alphabet mural. Quant à la Grammaire ; le *gran labirentos*, comme disait don Ramon, ils la récitaient à merveille sans en comprendre un mot.

Ce que, prêchant d'exemple, à son insu peut-être, don Ramon

enseignait le mieux, c'était la ponctualité, la conscience du devoir poussée jusqu'au scrupule; jamais une minute de retard, une leçon écourtée par le désir de fuir un quart d'heure plus tôt; jamais un signe d'impatience, une marque de fatigue, une distraction!

Très-indulgent pour les intelligences ou les mémoires récalcitrantes, don Ramon était inflexible sur la tenue. Quel que fût l'âge de l'élève, tant que durait la classe, il lui fallait rester immobile, bras croisés. Malheur aux petits doigts qui prenaient le chemin du nez ou de la bouche! la férule se chargeait de les rappeler à l'ordre. Malheur aux grimaces! On les expiait dans un cachot noir comme un sour et hanté par les souris, où l'on serait mort de frayeur, sans la bonne Rafaela.

Trop admiratrice de la fermeté de son mari pour intervenir et solliciter la grâce du coupable, elle se tenait dans le voisinage de la prison; et, avec cette facilité d'improvisation qui, chez les Espagnols, compense la monotonie du chant, elle avertissait le petit captif de sa présence, l'engageait à ne plus recommencer et charmait les ennuis de sa solitude.

Cette bonne Rafaela, débarbouillant, raccommodant, habillant au besoin des écoliers qui payaient une rétribution fort modique, entendait bien mal la spéculation!

Elle l'entendait si mal, que très-souvent, avant le repas, elle visitait les petits paniers, et, dans ceux où elle ne trouvait qu'un morceau de pain sec, elle glissait des noix, des figues ou une orange! Son mari la surprit un jour distribuant ainsi le dessert de leur futur dîner, et au lieu de la gronder, comme elle se trouvait fort embarrassée, ayant encore deux paniers à pourvoir et plus un seul fruit à partager, il s'en alla, avec un bon sourire, chercher une belle tomate rouge et un superbe oignon cru, disant:

« Bah! bah! les petites dents qui les croqueront ne seront pas les plus malheureuses! »

Jamais ni Ramon, ni Rafaela ne disaient: « les élèves. » Ils disaient toujours: « nos petits ou *nuestros niños!* » Que voulez-vous, ils n'avaient pas d'enfants, et leur cœur se dédommageait avec les enfants des autres!

Quant aux écoliers, eux se dédommageaient, à la récréation, de la contrainte de la classe. C'étaient alors des cris à réveiller les sourds, des gambades, une gymnastique à croire qu'on avait enfin trouvé le mouvement perpétuel.

Don Ramon surveillait ces ébats, mais n'en modérait point l'essor; car, à la récréation, sans rien perdre de sa contenance grave, le maître devenait subitement l'ami qu'on consultait sur le jeu à choisir et qui terminait d'un mot tous les différends.

Aux approches de la Noël, loin d'interdire les études préparatoires du grand vacarme de la *bonne nuit*, don Ramon permettait à chaque élève d'apporter son tambour, et parfois même — vieux souvenir du régiment — il dirigeait les exercices. Mais peut-être ignorez-vous qu'en Espagne, où les fêtes les plus belles sont les plus bruyantes, on célèbre la naissance du Sauveur par un tapage universel. Aussi, près d'un mois à l'avance, on vend, à Madrid, sur la place Santa-Cruz, divers instruments destinés à témoigner sa joie de la façon la plus expressive! C'est le marché spécial des tambours de basque; castagnettes, crécelles et *pabos* (parchemin tendu, au centre duquel grince un bâton).

Il y a là encore une variété infinie de vrais tambours, avec des baguettes noires, des baguettes blanches, des caisses dorées, des caisses peintes, où, sur fonds jaune, s'épanouissent des fleurs fantastiques. Il en faut pour tous les goûts, toutes les tailles, toutes les fortunes, car un tambour pour battre le rappel dans les rues, le soir de la *noche buena*, pour battre aux champs à la porte des églises où se célèbre la messe de minuit, c'est, en décembre, l'ambition, la récompense des petits garçons bien sages.

Tous les enfants de l'école d'Anocha l'étaient sans doute, puisqu'un lundi tous arrivèrent munis de leur tambour et d'un nouvel instrument dû à l'esprit inventif du plus âgé d'entre eux. C'était une sorte de couronne, d'où pendaient plusieurs sonnettes; en sorte qu'il suffisait d'agiter la tête, sans que les mains s'en mêlassent, pour produire un carillon.

Chacun avait exploité, perfectionné à sa guise l'idée du camarade ingénieux. Les plus grands avaient travaillé pour les plus petits; bref, tout le monde était content. Mais on fut bien désappointé quand on vit que la bonne Rafaela n'était pas dans la salle aux porte-manteaux numérotés. On ne pouvait pas même lui montrer ce qu'on espérait lui faire admirer. Inquiet, on déposa son bagage sur la longue table de sapin; et, avec un peu moins d'ordre qu'à l'ordinaire, on passa dans la classe. Autre surprise désagréable: un monsieur qu'on ne connaissait pas occupait le siège élevé où, de coutume, s'asseyait don Ramon. Le plus hardi de la bande osa manifester sa surprise.

« Votre professeur est malade, répondit brièvement le monsieur, je le remplace. »

La classe finie, on déjeuna vite, les yeux tournés vers les tambours, puis on s'élança sur le préau, qui s'étendait derrière la maison. Là, convenablement enharnachés, on se rangea sur plusieurs files, et, à un signal donné — il y avait trois commandements en chef — din! din! remplan!... Soixante tambours et je ne sais combien de sonnettes résonnèrent à la fois. Cette musique formidable émut les chiens du quartier. Ils aboyèrent à l'envi. Le charivari s'annonçait superbe! Mais voici qu'à une fenêtre, un des jeunes exécutants voit apparaître le visage terrifié de Rafaela, qui, avec un geste d'angoisse indicible, réclame le silence. Il la montre à ses compagnons. Tous s'arrêtent; et elle, se penchant vers eux:

« O mes chers petits enfants!... je vous en conjure!... Votre maître est si malade!... Le calme seul peut le sauver! »

Ils ne répondirent rien, ne se concertèrent point; mais, d'un commun accord, ôtèrent tout doucement couronnes et tambours.

« Où les mettre? demanda l'un.

— Accrochons-les là haut, dit un autre.

Autour du préau, débris d'un ancien couvent, régnait une suite d'arcades, et sous ces arcades, enfoncés dans la muraille, se trouvaient de longs clous qui jadis supportaient de pieuses images.

« Oui! oui! répétaient d'autres petites voix; c'est ça! c'est ça!... accrochons-les là-haut! »

Et comme le plus grand, se haussant sur la pointe des pieds, n'y pouvait atteindre, on se fit la courte échelle et on appendit, comme des trophées, les beaux tambours neufs et les couronnes à grelots. Chacun aurait certainement pu emporter ses instruments pour continuer ses études à domicile. Nul n'y pensa.

Chose curieuse, le lendemain, cent vingt yeux d'enfants revirent ces soixante tambours, sans qu'une seule, entre ces cent vingt petites mains, eût la tentation d'y toucher. Bien plus! dans ce vaste préau où il faisait si bon sauter, jouer, courir, soixante petits garçons marchèrent à pas comptés, se parlant tout bas. Mais si peu qu'on marche, si bas qu'on parle à soixante, on fait du bruit.

« Nous allons lui faire mal!... dit l'un... Si nous restions assis?

— Et si nous nous taisions! renchérit un autre... Notre bon maître!... Je ne veux pas lui faire de mal, moi!

— Ni moi! ni moi!...

L'émulation s'en mêlant pendant six récréations consécutives chacun s'efforça de témoigner, par un silence complet, son affection pour son professeur.

Celui-ci sortit enfin de l'état de prostration où le mal l'avait plongé. Un beau jour, il dit à sa femme:

« Midi a sonné à l'horloge de San-Carlos; les enfants devraient être en récréation.

— Ils y sont, mon ami. »

Don Ramon la regarda d'un air stupéfait.

« Pourquoi me tromper, Rafaela, pourquoi ne pas m'avouer que tu leur as donné congé?

— Mentir, moi! fit-elle en se signant. Regarde plutôt. »

Et sans qu'il eût le temps de s'y opposer, elle roula jusqu'à la croisée la couchette où reposait son mari.

Un singulier spectacle s'offrit aux yeux de don Ramon.

La grande cour était vide; mais sous les arcades, comme de petits saints dans leurs niches, se tenaient immobiles, silencieux,

une foule de petits chérubins que, sans leurs mines éveillées, on eût pu croire endormis.

Don Ramon se tourna vers sa femme.

“ Qu'est-ce que ça signifie ? demanda-t-il.

— Qu'ils te savent souffrant, et craignent de troubler ton sommeil.

— Ainsi, c'est à cause de moi !... pour moi !...

— Pour toi seul... et de leur plein gré encore. Ils avaient apporté les tambours de la Noël et commençaient un sabbat terrible. Je leur ai expliqué qu'il te fallait du calme. Ils sont devenus sages comme des images. Leur pénitence dure depuis lundi.

— Depuis lundi ! ” répéta don Ramon, qui connaissait trop bien les enfants, pour ne pas comprendre ce qu'il avait fallu d'énergie à ces jeunes volontés pour imposer, pendant six jours, un repos absolu à ces petites langues, à ces petits pieds, à ces petits bras dont le mouvement est la vie.

“ Depuis lundi !... et le plus vieux, à peine, à l'âge de raison ! ”

Puis, par un retour sur lui-même :

“ Pauvre bonhomme ! aurais-tu jamais pensé qu'ils t'aimaient tant que ça ? ”

Alors, oubliant, pour la première fois peut-être, le *decoro*, sans essayer deux grosses larmes qui coulaient sur ses joues ridées, en chemise de nuit, en bonnet de coton, il ouvrit la fenêtre et montra sa bonne figure attendrie.

Les écoliers ne le virent pas d'abord. Mais lui, employant une expression que les mères espagnoles prodiguent à leurs bébés :

“ Petits pigeons ! cria-t-il, chers petits pigeons ! ”

Ils levèrent la tête, et comme de vraies nichées d'oiseaux, de tous les coins de la cour ils s'envolèrent... C'était à qui arriverait le premier sous les yeux de leur vieil ami. Croyez-vous par hasard que le singulier accoutrement de leur professeur les fit sourire?... Non, non, l'affection n'est point moqueuse. Ni sa barbe longue, ni ses cheveux ébouriffés ne les choquèrent, et tous ensemble : “ O notre maître, quel bonheur ! Vous êtes donc guéri ! ”

Il ne l'était pas assez pour supporter une vive émotion. Au lieu du petit discours qu'il voulait adresser à ses élèves, il dut se borner à leur envoyer de la main un baiser. Mais, quelques jours plus tard, il s'asseyait dans sa chaire à la classe, et, la récréation venue, de la voix dont, sergent, il commandait la manœuvre :

“ Décrochez les tambours ! ”

Mes gamins ne se le firent pas répéter. En un clin d'œil, le bataillon fut sous les armes. On s'en donna à cœur joie. A entendre pareil tapage, un étranger aurait cru à une révolution, et, la nuit de Noël, il ne se serait jamais douté que ces tambours et ces trompettes qui, frappés, agités sans relâche, ronflaient, tintaient si bien, avaient pu, par un miracle de respectueuse et naïve tendresse, rester muets pendant toute une semaine. — (*)

F. DE SILVA.

Une anecdote sur l'enfance de Berryer.

M. Alfred Nettement vient de publier une brochure qui a pour titre : *Berryer au barreau et à la tribune*. Nous extrayons de ces pages énumées une anecdote sur l'enfance du grand orateur dont la France entière porte le deuil : nos lecteurs, nous en sommes convaincus, la liront avec plaisir.

Nous savons peu de chose de l'enfance de Berryer, et il y a peu de chose à savoir de toutes les enfances. Il fut élevé au collège de Juilly, que quelques Pères de l'Oratoire, de retour après la tourmente révolutionnaire, avaient rouvert au commencement du consulat. Je raconterai une anecdote de sa enfance, parce que je la lui ai entendu raconter à lui-même.

L'homme qui devait ouvrir un sillon si long et si profond dans la vie, était un enfant paresseux. Ses maîtres avaient de la peine à le ranger à la discipline scolastique : il se refusait à exercer cette mémoire qui devait devenir imperturbable ; il se

rebellait contre le thème, secouait le joug de la grammaire, cette maîtresse des rois, et refusait de ployer la tête sous le joug de la version. Ses régents de classe désespéraient de lui ; ils allèrent dire au supérieur de Juilly que cet écolier ne ferait jamais rien, et qu'on ne ferait jamais rien de cet enfant. Le supérieur, qui était un homme de sens, augurait autrement du jeune Berryer. Il le fit venir dans son cabinet et lui dit : “ Mon enfant, le travail vous ennuie, et vous pensez que le bonheur consiste à ne rien faire. Eh bien, venez dans mon cabinet, vous me regarderez travailler, cela ne vous fatiguera pas, et vous ne ferez rien, mais entendons-nous bien, rien au monde, ce qui s'appelle rien ! ” Qui fut ravi, ce fut l'enfant. Le voilà établi dans le cabinet de l'oratorien, qui travaille sans plus s'occuper de lui que s'il était un meuble de l'appartement. La première heure s'écoula au gré de l'écolier : il écoutait les idées mutines qui gazouillaient dans sa tête d'enfant, il narguait de loin son régent de classe et se félicitait de n'avoir ni à ouvrir son dictionnaire ni à apprendre par cœur son rudiment. Au bout d'une heure et demie, il avait suffisamment savouré les félicités de la fainéantise. Il allongea son petit bras pour prendre un livre ; l'oratorien le retira aussitôt. — “ Mon enfant, lui dit-il, vous oubliez nos conventions, vous ne devez rien faire ; lire, c'est faire quelque chose. Jouissez de la permission que je vous ai donnée, ne faites rien. ”

L'enfant commençait à trouver que le plaisir de ne rien faire devient rapidement monotone. Il hasarda quelques questions. L'oratorien ne répondit pas. Puis, quand il fut arrivé au bas de la page qu'il écrivait : “ Mon enfant, lui dit-il, chacun a son goût ; vous avez celui de ne rien faire, moi, j'ai celui de travailler ; je ne vous trouble point dans votre repos, ne me troublez pas dans mon travail. ”

Le jeune Berryer ne put s'empêcher de se dire intérieurement qu'il lui serait difficile de prendre longtemps son bonheur en patience. Au bout de trois heures, l'oratorien se leva et alla dire son bréviaire sous les beaux ombrages du parc de Juilly. “ Bon ! dit l'enfant en lui-même, me voilà relevé de ma faction, je vais m'amuser maintenant. ” Dès qu'il fut dans le jardin, il voulut quitter l'oratorien et aller se mêler à ses camarades, qui faisaient une joyeuse partie. Le supérieur le retint par le bras. “ Mon enfant, lui dit-il, vous ne songez pas à vos conventions : jouer, c'est faire quelque chose. Restez à côté de moi, nous irons et reviendrons d'un bout à l'autre de cette allée ; seulement, vous pourrez vous assoir si vous êtes fatigué. ”

Honnête et excellent oratorien, homme de sens et d'esprit à la fois, auquel nous devons peut-être Berryer ! J'ai voulu citer cette anecdote pour l'instruction des pédagogues présents et futurs. Peut-être s'il eut voulu dompter cette ardente nature par la férule et les pensums, n'eût-il réussi qu'à la mettre en état de révolte et à lui rendre le travail encore plus odieux. Au lieu de lui répéter que le travail était aimable, il le lui fit aimer en lui faisant sentir ce qu'il y a d'insupportable dans une vie inoccupée. C'est sur les lèvres de Berryer lui-même que j'ai pris le témoignage que je me plais à rendre à cet excellent maître dont je regrette de ne pouvoir dire le nom.

ALFRED NETTEMMENT.

PEDAGOGIE.

Discipline.—Conduite de l'École

SECTION II.

Des punitions et des récompenses en général.—De leur but et de leur esprit.

“ Dans nos écoles publiques, on n'a pas assez songé que le moyen d'éducation le plus puissant résulte des punitions et des récompenses, et trop souvent on ne voit dans les unes et les autres que l'avantage de forcer à l'ordre, au silence, au travail (1). ”

(1) M. Lebrun. *De l'éducation dans les écoles publiques.*

Ce résultat direct des punitions et des récompenses, l'ordre et le travail dans une classe, ne sera jamais atteint d'une manière certaine ni morale, si on l'envisage exclusivement, ou même principalement. Ce n'est pas seulement sur les manifestations extérieures, c'est sur les intentions et les motifs qu'on doit agir. Il ne faut pas embellir le dehors en dégradant ou corrompant l'intérieur, il ne faut pas, pour régulariser la conduite présente, sacrifier les garanties de la bonne conduite future. Craignons les fruits brillants qui seraient gâtés au cœur. Ayons avant tout en vue l'amélioration morale des enfants: tout ce qui ne s'accorde pas avec ce but, auquel toute l'éducation doit tendre, est nécessairement banni d'une bonne et sage discipline.

Vous n'emploieriez les punitions que pour détourner les enfants de faire le mal, et non pour les porter à faire le bien. Vous voyez un élève en battre un autre; punissez l'agresseur; en recevant sa punition, celui-ci rattachera la peine qu'il subit au mal qu'il a causé à son compagnon, et cette association d'idées le détournera à l'avenir de mal faire. Mais supposez que vous ayez exigé d'un enfant quelque bonne action, comme de donner aux pauvres: il refuse, et vous le punissez. Eh bien! vous unissez dans son esprit l'idée de l'aumône avec celle d'un châtement; et de cette fautive association pourront naître des conséquences pernicieuses. Par le même principe, il est toujours dangereux de combattre la paresse des enfants par des punitions: c'est, en général, le moyen d'unir à l'idée du travail et de l'instruction des souvenirs odieux, qui ne feront qu'en éloigner davantage les écoliers. Il faut tâcher d'exciter au travail les enfants paresseux; mais les y forcer par la crainte est une triste ressource. Employez tous les autres moyens avant d'y avoir recours. Il y a peu à espérer d'un être sur lequel n'auront agi ni l'idée du devoir ni l'émulation, ni l'attrait des récompenses; ce n'est que dans une pareille extrémité qu'on peut essayer de le dompter par les châtements: il en résultera au moins une habitude de soumission et d'obéissance.

Dans la dispensation des récompenses, le point important, c'est qu'elles produisent une juste et bonne impression sur l'esprit des enfants. Ainsi, il est entendu qu'elles doivent avoir le caractère de *gratification*, et non pas de *paiement*. L'élève qui s'est bien conduit, qui a bien travaillé, doit être convaincu avant tout qu'il a fait son devoir, et rien que son devoir; le maître insistera souvent sur cette idée. Il n'est pas mal pourtant que l'enfant voie les heureux effets de l'accomplissement du devoir, qu'il se persuade de cette vérité, qu'une bonne action porte toujours ses fruits. Mais celui qui n'est accoutumé à bien faire qu'en vue d'obtenir des récompenses, n'est qu'un mercenaire; celui qui ne vise qu'à obtenir les louanges des hommes, est l'esclave de la vanité; celui qui n'agit que pour obtenir le plaisir d'une prétendue supériorité, est victime du défaut le plus déplorable, le plus coupable aux yeux de Dieu, l'orgueil. La divinité qu'un tel homme adore, à qui il offre son encens, dont les faveurs le rendent heureux, c'est lui-même. Ne trouvant de satisfaction que dans ses propres pensées, il se rehausse à ses propres yeux, et se rend hommage à lui-même: il est vraiment idolâtre. On ne saurait trop fortement insister sur ce point; car beaucoup de maîtres s'imaginent que lorsqu'ils ont réprimé les écarts de l'esprit de rivalité et d'ambition, ils ont tout fait. Peut-être, en empêchant ces manifestations, n'ont-ils fait que concentrer le mal, et en rendre les conséquences plus fatales.

Une récompense ne doit être considérée que comme un souvenir agréable d'une bonne action: son objet, c'est de conserver dans l'esprit la mémoire de l'approbation qu'un supérieur a accordée à une bonne conduite. La valeur pécuniaire de la récompense est donc de fort peu d'importance. "Si vous donnez des récompenses, (1) accordez-les seulement à ce qui a véritablement quelque mérite de la part des enfants, et non pas seulement à la capacité physique ou intellectuelle. Celui qui est faible d'esprit ne doit pas être puni pour ce défaut de nature, et les heureuses dispositions que Dieu a données à un enfant ne méritent pas les éloges du maître. Je crois, au reste, qu'il vaudrait mieux s'abstenir de toute récompense, que d'en donner

qui ne pussent s'adresser à tous." Mais pourquoi ne le pourraient-elles pas? Faites en sorte qu'elles soient appréciées beaucoup plus pour les idées qui s'y rattachent, que pour leur valeur matérielle, et il ne sera pas difficile de les rendre assez nombreuses pour exciter l'ardeur et satisfaire les désirs du plus grand nombre. En ce cas, il faudrait qu'elles fussent données à des intervalles assez courts; et certainement la nécessité de cette mesure sera sentie par tous ceux qui connaissent assez le cœur humain pour savoir combien une longue distance affaiblit la crainte comme l'espoir. Si on peut, en outre, éviter de produire dans l'âme des enfants un trop haut degré d'excitation, un trop vif désir de distinction; si on leur apprend que le bien en lui-même et de sa nature est partout et toujours ce qui nous donne le plus de bonheur, que le mal, au contraire, est nécessairement nuisible, je ne pense pas que l'emploi des punitions et des récompenses rende l'enfant moins susceptible de bonnes influences, moins docile à la voix de la conscience et du devoir. Les récompenses seules, avec quelque discrétion qu'elles soient employées, ne *préviendront* jamais toutes les fautes, et les fautes commises devront être *réprimées* d'une manière ou d'une autre par des punitions. Les punitions doivent avoir pour principal objet de faire maître dans l'esprit des enfants une liaison entre la peine et le mal. Tout châtement est stérile, s'il n'a pas ce caractère. Il n'est pas infligé, avons-nous dit, pour porter à faire une bonne action, mais pour empêcher la répétition d'une mauvaise.

A. RENDU.

(A continuer.)

BIOGRAPHIE.

BERNARD OVERBERG.

(Suite et fin.)

Il nous reste à raconter en peu de mots, la fin de l'homme dont nous venons d'esquisser la vie extérieure et la vie intime.

Depuis la cruelle maladie qui le fit tant souffrir dans l'année 1818, ses forces diminuèrent insensiblement. Lorsqu'il dut, en 1824, rouvrir son cours à l'École Normale, il était si faible, que cette tâche lui parut impossible. "Essayez," lui dit le médecin. Alors Overberg, rassemblant toute son énergie, commença en effet ses leçons et les continua, car l'amour le soutenait. Toutefois l'âge et son état de souffrance continuelle l'avertissaient plus que jamais de sa fin prochaine. Il écrivit, le 19 août 1824, à son ancien ami Hüffer, curé de Liesborn: "Je crois que les jours de mon pèlerinage touchent à leur terme; je remercie le Seigneur qui m'a soutenu si longtemps, il me soutiendra jusqu'au bout. Il est pénible pour la nature de voir ainsi ses forces s'en aller une à une; mais, cher ami, ne faut-il pas mieux être dépouillés peu à peu, que d'être précipités d'un seul coup avec toutes nos forces dans la tombe? Ce dépouillement successif nous apprend à mieux connaître notre fragilité; il nous fait faire des actes d'une humilité véritable sous la puissante main de Dieu, et nous donne l'occasion de lui offrir, l'un après l'autre, de grands sacrifices. — Seigneur, te plaît-il de m'ôter la vue? je te l'offre volontiers, en te remerciant de me l'avoir donnée, et je te remercie également de daigner accepter de ma part, comme offrande, un de tes dons. Seigneur, veux-tu m'ôter la parole, l'ouïe, la force de marcher, la faculté d'écrire? Que ta volonté soit faite!"

Overberg sembla aussi vouloir se familiariser avec le lieu où son corps fatigué devait reposer jusqu'au jour de la résurrection. Dans les dernières années de sa vie, on le vit plusieurs fois en été, le matin, au cimetière de la Porte-Neuve, agenouillé et priant sur la place qui bientôt devait le recevoir.

La fondation d'une école normale à Büren fut, pour ses derniers jours, une consolation et une joie toute particulière. Cet excellent établissement s'ouvrit au mois de mai 1825; toutefois

(1) M. Hall. *Lectures à l'usage des instituteurs primaires.*

le cours des vacances devait encore se faire à l'École Normale de Münster pendant deux ans. Celui de 1826 devait donc être considéré comme le dernier. Vers cette époque, Overberg dit à un ami : " Désormais je puis mourir tranquille, l'École Normale de Bâren me remplace." Il professa encore une fois à Münster, dans l'automne de 1826, avec son zèle accoutumé ; mais dans le même temps il prenait déjà des dispositions pour quitter ce monde ; il revit ses papiers, écrivit ses dernières volontés et régla ses comptes avec lui-même. Ayant fait appeler le vicaire Bullenhar son collègue, il lui dit : " Devant bientôt mourir, j'ai à vous confier plusieurs choses." Comme celui-ci pleurait : " Calmez-vous, dit Overberg, il faut pourtant nous séparer un jour ; asseyez-vous près de moi ;" puis il l'entretint de ses dernières volontés. Il remarqua, entre autres choses relatives à leurs fonctions communes, que les maîtres d'école, d'après les nouveaux statuts, devaient encore être examinés tous les trois ans, comme cela s'était jusqu'alors pratiqué.

Overberg continua son cours sans accident jusqu'à la fin. Il le termina le 7 novembre par ces paroles : " Maintenant confions tout au bon Dieu," et il prit congé de ses élèves, qui ne soupçonnaient pas que trois jours après ils le verraient exposé dans un cercueil. A 7 heures et demie, on le trouva encore plus gai et plus dispos que de coutume. A 9 heures il fit la prière du soir, suivant son habitude, avec les séminaristes, et leur dicta le sujet de la méditation pour le lendemain matin. Cette méditation portait sur le devoir imposé aux curés de visiter souvent et soigneusement les écoles de leur paroisse ; et c'est ainsi que, par une coïncidence merveilleuse, Overberg trouva, au dernier soir de sa vie, l'occasion de parler de l'éducation religieuse de l'enfance qui avait été, pendant sa vie entière, le but constant de ses efforts. Déjà il avait achevé de développer les propositions dictées, il s'était même levé et voulait s'en aller, lorsqu'il se rassit tout-à-coup et se mit à conter le trait suivant :

" Dans le temps, où j'étais vicaire à Everswinkel, un digne curé du voisinage, qui, outre l'entier accomplissement de ses autres devoirs, s'occupait de l'école de sa paroisse avec un soin particulier et la visitait trois ou quatre fois la semaine, vint à tomber malade. Se croyant près de mourir, il me fit appeler pendant la nuit, non pas pour se confesser, car il avait déjà reçu les sacrements, mais pour avoir un prêtre auprès de lui à sa dernière heure. Son confesseur, vieillard infirme, ne pouvait pas venir le visiter à cet instant. Je le trouvai faible, mais jouissant de toute sa connaissance ; il me parla de sa fin imminente et du tribunal de Dieu devant lequel il allait bientôt paraître. J'ai cherché, dit-il, à bien remplir toutes les obligations de mon état, je me fie en la miséricorde de Dieu et je ne redoute pas son jugement. Mais je ne me suis pas occupé de l'école autant qu'il m'était possible, c'est là l'unique chose qui m'éffraie. Je tâchai de la tranquilliser en lui disant qu'il la visitait si souvent !—Oui, me répondit-il, mais je n'ai pas rendu mes visites aussi utiles que j'aurais dû et pu le faire, et je suis fort inquiet sur ce point.—L'excellent pasteur recouvra la santé, et vécut encore trois ans pendant lesquels il travailla à réparer les fautes dont il s'était alors accusé. Cet homme, continua Overberg, m'était connu pour un prêtre plein de zèle ; je savais aussi qu'il visitait souvent l'école de sa paroisse ; mais comme, malgré tout cela, il se faisait encore des reproches, j'en fus si touché que, dès la nuit même où j'avais été appelé près de lui, je résolus de ne négliger aucune mesure qui me paraîtrait nécessaire ou utile pour le bien des écoles. Le souvenir de ce fait m'a souvent encouragé lorsque l'apparente inutilité des soins donnés par moi aux enfants me portait à l'impatience. Faites de même et tout ira bien.— Bonne nuit."

Le fidèle maître quitta ainsi ses disciples et monta dans sa chambre. Le lendemain matin, le domestique qui devait l'éveiller, le trouva couché sans mouvement, à moitié habillé, sur un canapé et la tête pendante à terre : il le crut mort, appela les séminaristes et, avec leur aide, mit Overberg sur son lit, où il ne tarda pas à reprendre connaissance. Il avait dormi toute la nuit et ne s'était trouvé mal qu'en se levant. On lui demanda

comment il allait ? Il répondit : " Je suis très-malade." Deux médecins furent appelés et crurent qu'il pouvait en revenir. Le docteur et conseiller Drüffel lui ayant défendu toute méditation fatigante : " Oui, dit Overberg, le temps de philosopher est passé." Vers le soir, il se leva de nouveau, mais il fut pris d'un engourdissement qui dura cinq minutes ; pendant cet intervalle il resta sans respiration apparente, les mains levées, la bouche entr'ouverte et les yeux dirigés vers le ciel. Étant revenu à lui, il se prépara à recevoir les derniers sacrements. Après s'être confessé, il communia avec la piété la plus profonde, suivit à voix basse les prières de l'Eglise, et remercia son confesseur en lui serrant affectueusement la main.

Le 9, il reçut encore des visites et s'occupa des autres avec une tendre sollicitude. Ce jour-là même, qui fut celui de sa mort, il demanda encore à dîner et fut d'une sérénité extraordinaire, comme s'il n'avait pu cacher la joie que lui causait l'approche sensible de sa délivrance.

Vers quatre heures du soir, Overberg voulut se lever. La garde-malade s'étant éloignée selon son désir, un de ses amis qui se trouvait là et un jeune prêtre du séminaire l'aiderent à se mettre dans un fauteuil. Il appuya sur un oreiller sa tête extrêmement affaiblie. Comme on lui demandait s'il souffrait de la tête : " Pas précisément, répondit-il, mais je sens que le vide s'y fait. Il faut aussi en remercier Dieu. Quand les facultés de notre esprit sont entièrement éteintes, nous pouvons avec moins de peine en faire le sacrifice à Dieu, parce que d'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, nous ne pouvons plus nous en servir." La garde-malade l'avertit alors que le lit était prêt : Overberg y monta lui-même aidé de ses deux amis. Ceux-ci ayant pris congé de lui, Overberg dit à la femme qui le veillait de s'asseoir et de travailler près de la fenêtre ; qu'il voulait dormir un peu. A peine venait-elle de s'éloigner, qu'elle remarqua en lui un mouvement d'inquiétude ; elle se rapprocha aussitôt du lit et entendit encore ces paroles : " Jésus, je vis pour toi ; Jésus, je meurs pour toi." Puis il fit un mouvement avec la main comme pour lui dire adieu. Elle courut à l'École Normale, où les collègues du mourant étaient occupés aux examens, et leur cria : " M. Overberg se meurt !" Ceux qui accoururent le trouvèrent déjà mort. M. Bullenhar annonça aux élèves de l'École encore assemblés la mort de leur maître chéri. Des larmes et des sanglots partis de tous côtés, exprimèrent, mais non dans toute son étendue, une douleur jusque là comprimée par l'espérance. Deux jours auparavant, ils avaient encore vu au milieu d'eux leur père bien-aimé. Tous résolurent de ne quitter Münster qu'après avoir assisté à ses obsèques.

Ce même jour, 9 novembre, fort avant dans la soirée, les séminaristes revêtirent le cher défunt de ses ornements sacerdotaux, et le lendemain, il fut exposé dans la grande salle. Durant trois jours les escaliers et les corridors du séminaire furent remplis de personnes qui venaient contempler encore une fois la dépouille mortelle de cet homme vénéré. Chacun voulait avoir quelque chose qui lui eût appartenu, et plus tard ses livres et ses effets furent vendus le double et le triple de leur valeur.

L'enterrement eut lieu le dimanche 12 novembre. Les séminaristes voulant être encore, dans ce moment, les plus rapprochés de leur père chéri, se pressaient autour de la voiture funèbre. Des personnes de toutes les conditions, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, lui donnèrent un témoignage de leur vénération en l'accompagnant à sa dernière demeure. Aux professeurs et aux étudiants de l'Université, se joignaient les maîtres et les enfants des diverses écoles de la ville ; jamais Münster n'avait vu un convoi aussi considérable, un deuil plus spontané et plus sincère. Malgré le mauvais temps, la route du séminaire au cimetière était pleine de gens qui n'étaient pas venus seulement pour voir le cortège, mais aussi pour payer au défunt leur part d'affliction et de regrets. Du reste, les habitants de la ville ne furent pas les seuls à pleurer Overberg. Sa porte fit verser dans tout le pays d'abondantes larmes, des larmes de douleur, d'amour et de reconnaissance.

Le vicaire-général Melchers, vieil ami d'Overberg, orna sa

tomba d'une croix avec l'inscription suivante, sur l'un des côtés:
 " Le Ciel n'a pas donné aux hommes un autre nom par lequel nous puissions être sauvé. (Actes des Apôtres, IV, 12.)"
 Sur l'autre côté de la croix, on lit ces mots:

FOI, ESPÉRANCE, CHARITÉ.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Il a plu au Lieutenant Gouverneur, par ordre en Conseil, en date du 11 décembre, de nommer les personnes suivantes Commissaires d'écoles pour les Municipalités ci-après désignées:

Grenville, No. 2, Comté d'Argenteuil: MM. Daniel Reeves et James Campbell, en remplacement de MM. James Campbell et du Rév. F. S. Neire.

Grenville, No. 3, Comté d'Argenteuil: M. James McNeil, en remplacement de M. John McCallum.

Chénier, Comté d'Arthabaska: M. Philippe Hébert, en remplacement de M. Joseph Décoteau.

Village de Bagotville, Comté de Chicoutimi: M. Jacques Girard en remplacement du Rév. M. Narcisse Gauvin.

Cranbourne, Comté de Dorchester: Le Rév. M. Patrick Kelly, en remplacement de Messire H. Gagnon.

Ste. Rose, Comté de Laval: M. Jean-Baptiste Dagenais, en remplacement de M. Philippe Gravelle.

St. Paulin, Comté de Maskinongé: M. Honoré Plourde, en remplacement de M. Jean Boucher.

Ste. Sophie de Lacorne, Comté de Terrebonne: M. John Green en remplacement de M. Alexander McDonald.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole modèle, 2^{ème} classe F.—Mlle. M. Chaillé.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe F.—Mlles. M. Georgina Gagnon, M. Odile Herménie Lamontagne, M. Sophie Nadeau, et Margaret Cecilia Deehan (A).

Deuxième classe F.—Mlles. Anastasie Allaire, M. Louise Bédard, M. Caroline Gingras, M. Geneviève Lebrun dit Carrier, M. Délina Eléonore Nadeau, Marie Paradis, et Margaret Cecilia Deehan.

3 novembre 1868.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS RIVIÈRES.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe F. et A.—Mlle M. Charlotte P. L. Girard, et Mlle M. F. Pétronille Bourque (A).

22 mai 1868.

Ecole modèle, 1^{ère} classe F.—Mlle Elize Larivière.

Deuxième classe—Mlles M. Lumina Bourbeau et M. Hedwidge Lacerte.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe F.—Mlles Phille Baril, M. Victorine Bourque, M. Césarine Ebacher, M. Emilie Lefebvre, M. Arthémise Lemire, Louise Lescadre, M. A. Egypte Lanouette, M. Clarisse Lottinville, M. Céline Massé, M. Flore Plante, Flavie Poitras, M. Rose de Lima Picher, M. Delphine Picher, Virginie Rhéau, M. Virginie Robida, Marie Thirza St. Laurent, M. Phille Thiffreau, et M. Clarisse Tourigny.

Deuxième classe—Mlles M. Oliva Bellemare, Julie Boisvert, M. Eugénie Châteaufort, Léocadio Dubuc, Adéline Faucher, M. Edwidge Lacerte, M. Desneiges Lavigne, et Odile Mathon.

4 août 1868.

Ecole modèle, 1^{ère} classe F.—Mlle M. Dina Ducharme.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe F.—Mlles M. L. Boudreau, M. Léa Brière, Marie Cloutier, Eléonore Duplessis, M. Emma Germain, M. Emma Germain, M. Emma Lacharité, Marie Leblanc, et M. Célestine Raiche.

Deuxième classe—Mlles Adéline Grimard, et Marie O. Alphonisine Mayrand.

3 novembre 1868.

J. M. DESILETS,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), JANVIER 1869.

Examens du Service Civil.

Nous publions aujourd'hui le règlement qui a été sanctionné par le Lieutenant-Gouverneur en conseil au sujet des examens des candidats aux différentes charges du service civil. Nous y attirons l'attention de nos lecteurs, et particulièrement celle des Professeurs de nos Collèges, Académies et Ecoles Modèles, et des élèves de ces institutions. Ceux qui se destinent à la carrière des emplois doivent voir que les seules conditions essentielles à l'admission se rapportent aux diverses branches qui composent une éducation pratique, et que sans l'aptitude requise dans toutes ces branches, l'instruction classique la plus complète ne saurait être d'aucune utilité. D'un autre côté on n'a point manqué d'apprécier les avantages qui résultent des hautes études, et le candidat qui aura satisfait aux conditions nécessaires pourra subir un examen sur toutes les autres branches dans lesquelles il aura acquis des connaissances.

Les certificats portant exactement les résultats obtenus dans toutes les branches d'examen tant facultatives qu'obligatoires, ils seront donc précieux à tous égards pour ceux qui les obtiendront. L'extension qui a été donnée aux examens dans ce nouveau règlement est un moyen pour ceux qui se sont assurés une bonne éducation pratique, et pour ceux qui y ont ajouté une éducation classique, un excellent moyen de faire constater leurs aptitudes et de suppléer à l'absence d'un diplôme universitaire. C'est donc là un progrès dont on doit se réjouir non-seulement au point de vue de l'organisation du service civil, mais encore au point de vue de l'instruction publique elle-même.

Règlement concernant les Examens du Service Civil.

I

DEMANDES D'ADMISSION A L'EXAMEN ET CERTIFICATS.

1^o. L'aspirant au service civil devra faire parvenir au Bureau du service civil une demande d'admission à l'examen, écrite de sa propre main, mentionnant son âge, le lieu de sa naissance, celui de sa résidence, depuis quand il réside dans la Province de Québec, et la nature de ses occupations antérieures, déclarant qu'il désire entrer dans le service civil et indiquant, s'il le juge à propos, la branche du service pour laquelle il croit avoir le plus d'aptitude.

2^o. L'aspirant devra joindre à sa demande des certificats satisfaisants, quant à son âge, à sa santé et à son caractère.

30. Aucun aspirant ne sera admis à l'examen, avant l'âge de dix-sept ans.

40. Tout aspirant pour prouver qu'il a l'âge voulu devra produire un extrait des registres de la paroisse où il a été baptisé, et dans le cas où pour des raisons qu'il devra expliquer, à la satisfaction du bureau, il lui serait impossible de le faire, il devra fournir la meilleure preuve possible par les certificats de personnes dignes de foi, à la satisfaction du bureau.

50. Le certificat de santé devra être conforme à la formule A ci-dessous, être signé par un médecin exerçant, et porter une date qui ne remonte pas au-delà d'un mois, avant la représentation de la demande.

60. Le certificat de moralité n'empêchera pas le bureau de prendre ou d'obtenir au besoin tous les renseignements nécessaires sur la moralité du candidat et d'agir en conséquence.

70. L'aspirant qui a déjà été employé dans le service public devra indiquer dans quelle département et combien de temps il a été ainsi employé.

80. L'aspirant devra être recommandé, par au moins deux personnes, chefs de maison, qui devront, chacune, répondre par écrit aux questions posées dans la formule B et signer ces réponses qui seront transmises avec la demande d'admission. Lorsque l'aspirant aura été antérieurement dans l'emploi de particuliers, de maisons de commerce ou de compagnies, ou dans quelque bureau ou administration tel particulier, ou toute personne au nom de cette maison, compagnie, bureau ou administration devra être un des signataires de la recommandation, et dans le cas où cette condition ne serait point remplie, l'aspirant devra expliquer pour quelles raisons.

90. Si l'aspirant est sorti de l'école ou d'un collège ou maison d'éducation, dans l'année qui précède sa demande d'admission, le directeur ou l'un des professeurs ou instituteurs de l'école ou institution qu'il a fréquentée en dernier lieu, devra signer les réponses aux questions de la formule B, et si cette condition n'est point remplie l'aspirant devra expliquer pour quelles raisons.

100. Les articles précédents ne s'appliqueront point aux employés actuels.

110. On pourra se procurer des formules en s'adressant au secrétaire du bureau.

120. L'aspirant devra transmettre sa demande et ses certificats avant le troisième mercredi du mois où ils seront examinés, et le secrétaire lui donnera avis des objections, s'il y en a.

II

EXAMENS ET CERTIFICATS.

130. L'examen se fera partie oralement et partie par écrit.

140. Le temps donné pour répondre à toute question mise par écrit sera indiqué au bas d'icelle.

150. Les certificats se diviseront en deux classes, ceux de première classe donneront droit à tous les emplois du service civil, à l'exception de celui de teneur de livres, si l'aspirant n'a point subi un examen satisfaisant sur cette matière; les certificats de seconde classe ne donneront droit qu'à être employé comme copiste et aussi comme teneur de livres, si l'aspirant a subi un examen satisfaisant pour cette matière.

160. Pour le certificat de seconde classe l'aspirant devra :

- 10. Faire preuve d'une bonne écriture ;
- 20. Ecrire correctement à la dictée en français ou en anglais ;
- 30. Copier correctement dans ces deux langues ;
- 40. Subir un examen, avec succès sur l'arithmétique, jusqu'à la règle de trois inclusivement. Il pourra aussi, s'il le désire, subir un examen sur la tenue des livres.

170. Pour le certificat de première classe, l'aspirant devra, en sus de ce qui est requis pour le certificat de seconde classe :

- 10. Traduire, par écrit, de l'anglais en français et du français en anglais ;
- 20. Ecrire à la dictée dans les deux langues ;
- 30. Transcrire et analyser des documents dans les deux langues ;
- 40. Subir un examen satisfaisant sur les matières suivantes : 10. L'arithmétique, dans toutes ses branches. 20. La géographie, 30. l'histoire d'Angleterre, l'histoire du Canada et les éléments de

l'histoire générale. Il pourra aussi, s'il le désire, subir un examen sur la tenue des livres.

180. Les employés actuels seront exemptés de l'examen sur le No 1 de l'article précédent et ne seront tenus, pour les numéros deux et trois qu'à l'examen dans l'une ou dans l'autre langue.

190. L'aspirant au diplôme de première classe pourra, s'il le désire, subir un examen plus étendu ; mais dans ce cas, il devra dans sa demande d'admission mentionner les autres matières sur lesquelles il devra être interrogé, et le bureau décidera s'il peut convenablement être interrogé, sur ces matières et il lui en sera donné avis en même temps que de la décision du bureau sur ses certificats.

20. Le certificat d'examen devra contenir au dos une liste de toutes les matières sur lesquelles l'examen aura été subi, avec le No. 1 ou le No. 2, vis-à-vis chacune d'elles ; le numéro 1 indiquant que l'examen sur cette matière a donné un résultat excellent ; le No. 2 indiquant seulement un résultat satisfaisant.

Si le numéro 10. a été obtenu sur les deux tiers des matières d'examen, il sera fait mention dans le corps du certificat que l'examen a été subi " avec distinction ; " et dans les certificats de première classe, si en sus de cette condition, l'aspirant a subi d'une manière satisfaisante l'examen sur une ou plusieurs matières facultatives, il sera dit que l'examen a été subi " avec grande distinction."

210. Il sera publié, tous les trois mois, sous la signature du Secrétaire de la Province dans la *Gazette Officielle*, dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*, une liste des aspirants qui auront obtenu des certificats aux trois dernières séances, indiquant exactement la classe et la nature du certificat.

A

Je certifie par ces présentes que j'ai, ce jour, examiné M. _____ et que je le trouve exempt de défauts ou de maladies physiques ou mentales qui pourraient l'empêcher de remplir convenablement les fonctions d'employé dans le service civil.

(Signature.)

(Adresse.)

(Date.)

B

Exposé concernant M. _____ aspirant au service civil de la Province de Québec.

- 10. Etes-vous parent de l'aspirant, si vous l'êtes, veuillez dire à quelle degré ?
- 20. Connaissez-vous l'aspirant ?
- 30. En quelle circonstance l'avez-vous connu ?
- 40. Depuis combien de temps le connaissez-vous ?
- 50. Est-il strictement honnête, sobre et laborieux ?
- 60. Que connaissez-vous de son éducation et de ses capacités ?
- 70. En autant que vous pouvez en juger, son caractère est-il de nature à le rendre propre à un emploi public ?

(Signature.)

(Adresse.)

(Date.)

Petite Revue Mensuelle.

Une année vient de se terminer : elle vient de passer, comme le dit la *Revue des Deux Mondes* par une figure qui s'applique très-bien à notre pays, en tourbillonnant comme les rafales de neige dans nos campagnes. Elle s'avancait comme un nuage menaçant ; le vent a dispersé le nuage. le temps a emporté l'année. Pour la France, ça été la menace continuelle d'une guerre avec la Prusse, la paix armée ; pour l'Espagne, c'était l'orage préluant peut-être à de plus grandes tempêtes ; enfin pour toute l'Amérique du Sud, c'étaient des guerres acharnées dont on n'a pas encore appris la fin, c'était le tremblement de terre pour le continent, la révolution pour les Iles. Cette année, elle n'a plus rien à nous apprendre : ses diverses fortunes nous sont connues ; à quelques peuples elle a apporté la prospérité et la paix ; à d'autres, le malaise, la révolution ou la guerre. Cette année, pour plusieurs personnes, elle sera un souvenir de joie et de bonheur ; à d'autres, elle ne rappellera que des douleurs. Pour tous les peuples, elle sera une page de plus dans l'histoire ; pour chaque homme, un pas de plus dans la vie. Notre pays est peut-être celui qui a le plus à se féliciter des événements de l'année. Nous n'avons pas, comme tant

d'autres peuples, à déplorer une guerre, une révolution, pas même un fléau. L'union, la concorde et la paix n'ont cessé de régner en Canada non-seulement pendant l'année dernière, mais depuis nombre d'années. La Providence a aussi éloigné de nous les maladies contagieuses et ces bouleversements qui ont plongé dans le deuil, dernièrement encore, des nations entières. Si nous ne jouissons pas d'une très-grande opulence, du moins devons-nous être contents d'une prospérité modeste et croissante, qui nous permet de regarder l'avenir sans crainte. Mais qui nous découvrira cet avenir ? qui tirera seulement l'horoscope de l'année commencée ? Déjà le soleil de janvier a lui bien différemment pour un grand nombre ; qui peut prévoir ce qu'il est encore destiné à éclairer. En Europe, il se lèvera peut-être un matin sur un bain de sang, car avant longtemps on se battra pour la question d'Orient. En Canada, ses premières lueurs ont éclairé des dispositions plus pacifiques et il jette sa lumière, à l'heure qu'il est, sur les délibérations de notre législature où règnent la concorde et l'harmonie.

La deuxième session du premier parlement de Québec a été ouverte mercredi le 20 du courant, avec la pompe ordinaire. Voici en résumé ce que contient le discours du trône. Le Lieutenant-Gouverneur, après avoir souhaité la bienvenue aux membres des deux Chambres, fait allusion au changement de Gouverneur et espère que pendant l'administration de Sir John Young l'œuvre si bien commencée sous Lord Monck se continuera heureusement. Puis, passant aux mesures qui ont attiré l'attention du gouvernement fédéral, Sir Narcisse Belleau mentionne le chemin de fer intercolonial, surtout la partie du chemin de fer qui traversera la Province de Québec. Le gouvernement a ordonné les travaux d'argentage nécessaires pour l'établissement des terres inculées. Ces travaux préliminaires ont fait voir qu'une grande étendue de terres cultivables pourra bientôt être défrichée et contribuera au développement de la population et des ressources du pays. Parlant de colonisation, le Gouverneur ajoute que les sommes votées pour cet objet pendant la dernière session ont été promptement employées et que la Législature aura lieu de se féliciter des résultats obtenus. Des réglemens ont été faits pour établir une exploitation plus prudente de nos forêts et pour régler la coupe des bois sur les terres de la Couronne. Au sujet de l'immigration, il est dit que le gouvernement de Québec s'est joint à ceux du Nouveau-Brunswick et d'Ontario dans le but d'établir un système propre à favoriser l'immigration pour le plus grand avantage du pays. Le Lieutenant-Gouverneur fait ensuite remarquer les progrès que l'agriculture et l'industrie ont fait dans cette Province, ce qu'il a pu constater en visitant l'Exposition Provinciale de Montréal. Puis, s'adressant aux membres de l'Assemblée Législative, il leur annonce que les comptes publics pour les derniers dix-huit mois leur seront soumis sans retard : on pourra constater que les dépenses sont restées considérablement en deça des sommes accordées au budget. Mais il regrette que, par suite de circonstances qui n'ont pu être contrôlées, l'arbitrage qui doit répartir la dette et les propriétés entre la Province de Québec et celle d'Ontario n'ait pas encore eu lieu. Un projet de code municipal sera soumis aux deux Chambres. Des mesures pour l'administration et la vente des terres de la Couronne, pour le développement de l'agriculture et celui de la colonisation, seront aussi proposées. A la colonisation, à la vente des terres de la Couronne, se rapportent les projets relatifs à la construction des chemins à lisses dont les Chambres devront s'occuper. Le Gouverneur ajoute qu'il sera nécessaire de revoir l'acte des chemins de fer, non-seulement en ce qui concerne cette classe de chemins à lisses, mais encore tous ceux qu'on voudra construire sous l'autorité de chartes provinciales. Enfin, la Législature devra s'occuper aussi de la révision de la loi des jurés de certaines dispositions de nos lois sur l'instruction publique, et de divers autres sujets liés à l'administration de la justice et à l'organisation plus parfaite de notre système de gouvernement provincial.

Comme on le voit, la session promet d'être intéressante. La Législature d'Ontario vient d'être prorogée par le Lieutenant-Gouverneur Howland, qui a donné la sanction royale à 69 actes (*bills.*) Parmi ces bills, un grand nombre étaient d'un caractère privé, mais il y a eu aussi plusieurs mesures importantes et d'un intérêt public. Le bill concernant l'instruction a été renvoyé à l'année prochaine.

Sans les débats parlementaires les nouvelles manqueraient aux journaux du Canada : la chronique languirait. A Montréal cependant on voit régner de l'activité et de la gaieté : dans ce moment on s'y occupe de faire une brillante réception au nouveau Gouverneur-Général. Sir John Young sera à Montréal pendant la première semaine du mois prochain ; déjà on organise des diners et des bals, on prépare surtout des adresses ; il en neigera.

Nos voisins sont aussi très-paisibles. Ils doivent d'autant plus jouir de cette paix que l'année dernière, à pareille époque, ils étaient occupés à renverser leur président et à bouleverser leur constitution. Mais l'œuvre de Washington est trop stable pour eux et leurs efforts ont été inutiles. Au lieu de déplacer leur Président, ils se trouvent maintenant à en avoir deux, un qui vient et un qui s'en va, et ce dernier ne cédera sa place que dans un mois d'ici. Avant de quitter la Maison Blanche, M. Johnson ne s'épargne pas le luxe des discours présidentiels sous forme de proclamations, de messages et de *speeches*. Sous ce rapport le Président qui s'en va est un véritable contraste avec le Président qui vient. Le Général Grant est toujours taciturne ; il pousse

la discrétion à un degré qu'on ne rencontre guère, surtout aux Etats-Unis ; il ne parle pas plus depuis son élection qu'avant. La question de l'achat de Cuba continue, paraît-il, à occuper l'administration actuelle, on a même dit qu'il ne s'agissait plus que de fixer le prix. Le fait est que cette transaction, même à un prix un peu élevé, serait toujours à l'avantage des Etats-Unis, et pourrait être une compensation pour l'achat de l'Amérique Russe. Mais nous ne pensons pas que le gouvernement espagnol, qui fait tant de dépenses pour arracher cette île aux mains de la révolution, soit décidé à la céder actuellement, même pour de l'argent dont il aurait cependant un si grand besoin. Le protocole pour les conférences des réclamations connues sous le titre "d'Alabama" vient enfin d'être signé et on peut s'attendre à ce que cette question qui, depuis plus de deux ans, tient suspendu une espèce de *casus belli* entre l'Angleterre et les Etats-Unis, soit bientôt réglée selon le droit des nations sans recourir au jugement des armes.

Et maintenant si nous jetons nos regards de l'autre côté de l'Atlantique, nous verrons la France inaugurer la nouvelle année par des conférences qui, plus justement que d'autres, pourraient s'appeler le Congrès de la paix. Le douze de ce mois se réunissent à Paris les représentants des grandes puissances de l'Europe pour prévenir par la diplomatie un conflit entre la Turquie et la Grèce. On a décidé que cette dernière puissance, dans l'intérêt de la paix européenne, devait ordonner la suppression des bandes et des navires armés destinés à faire des incursions dans l'empire ottoman, et que de son côté la Turquie retirerait l'Ultimatum. Aux dernières nouvelles, la Grèce n'avait pas encore répondu aux propositions des grandes puissances ; cependant on espère qu'elle se rendra aux vœux de toute l'Europe sans donner suite à une certaine agitation guerrière qui se manifeste en ce moment chez les Hellènes.

Pour le moment en France, les déclarations et les actes du gouvernement semblent être empreints d'un grand désir de voir continuer la paix. L'Empereur, dans ses souhaits de nouvelle année au corps diplomatique, dans son discours à l'ouverture des Chambres, se félicite de la paix qui règne en Europe et il espère qu'elle ne sera pas troublée. S'il désire la paix, ajoute-t-il, ce n'est pas que la France ne soit prête à soutenir la guerre. Non ; "le *vœu impérial* est accompli, et la France est maintenant en état de remplir le rôle qui lui appartient dans les destinées du monde." Ce *vœu impérial* ne serait-il pas aussi le *vœu* du peuple ? Qui pourrait dire qu'une guerre avec la Prusse, par exemple, ne serait pas populaire en France. Pour nous, il nous semble que les peuples se sont bien promptement familiarisés avec le fusil à aiguille. C'est au point que les poètes de nos jours, pour tout souhait de nouvelle année, ne demandent que la gloire militaire. Qu'on en juge plutôt par les trois strophes suivantes d'une très-jolie chanson de M. Pierre Cauwet que nous trouvons dans le *Courrier de San Francisco*. Ce n'est qu'une chanson, un peu légère pour nous, pensera-t-on ; mais cette chanson, est fine et charmante ; elle respire un pur et chaud patriotisme.

.....
.....
.....

Sire, on dit que ta Majesté
Tout en fumant sa cigarette,
S'habitue à courber la tête.
— Tête basse, front insulté !
On dit que la France est moins fière ;
Que Bismarck, au lieu d'Haguenauf,
Rêve Pantin pour sa frontière !
Et ça va mal dans Landernau !

.....
.....
.....

Sire, on dit que ta Majesté
Ne croit pas aujourd'hui qu'il faille
Lâcher ce cheval de bataille
Qu'un autre empereur a monté !
On dit que le nouveau préfère
Au fier cheval l'humble tonneau
D'un roi d'Yvetot militaire !
Et ça va mal dans Landernau !

Sire, il est faux notre refrain !
Il souhaite, celui qui chante,
A ta Majesté triomphante
Le baptême sacré du Rhin.
Que ton soir vaille ton aurore ;
Que Pantin soutienne Haguenauf !
Et que la poudre parle encore,
Et ça fra bien dans Landernau !

Nous avons dit que l'année qui commence trouve les peuples essayant des fortunes différentes, les gouvernements occupés de projets divers. Cependant la France et l'Angleterre ont ceci de commun, qu'elles inaugurent toutes deux des cabinets récemment organisés, ou du moins, des ministres nouveaux. On espère beaucoup de ceux que Napoléon III s'est

choisis : on attend surtout de nouvelles libertés, et le discours de l'Empereur, à l'ouverture des Chambres, porterait à croire qu'en effet il serait décidé à faire encore des concessions, pourvu que le gouvernement demeure assez fort pour réprimer les excès. Car dans l'esprit du souverain, la liberté, dit le *Courrier des Etats-Unis*, doit avoir pour limite le point précis où elle confine au désordre ; c'est ce que le peuple ne veut pas toujours comprendre. Quant à l'Angleterre, les membres du nouveau cabinet ont tous été élus à l'unanimité par les divisions électtorales où ils se sont présentés. Depuis que les nouveaux ministres sont arrivés au pouvoir, ils ont eu à résoudre plusieurs questions importantes. Avec nos voisins, indépendamment de la question de l'Alabama, il y avait encore la question de *naturalisation*. Le câble transatlantique nous apprend qu'un traité vient d'être signé à Londres qui détruit cette qualité, jusqu'à ce jour irréfragable, de sujet britannique, et qui statue que tout homme né au Royaume-Uni et naturalisé américain, jouira désormais, s'il retourne dans son pays natal, de la protection et des immunités de citoyen des Etats-Unis. Outre ces deux questions qui nous intéressent particulièrement, le nouveau cabinet a dû s'occuper aussi de la question d'Orient, dans laquelle le dernier mot n'est pas encore dit. Quand au fanatisme, il n'est plus guères sur le tapis : grâce aux sages mesures du gouvernement, tous les troubles sont apaisés et on peut dire que, pour le moment, l'Angleterre donne l'exemple d'une paix profonde et d'un progrès que rien ne vient interrompre.

Il n'en est pas de même en Italie. On annonce tous les jours que des troubles surgissent sur plusieurs points du royaume, dans plusieurs villes. Un sujet de l'impôt sur la mouture ; la dette nationale augmente toujours, et l'on creuse hardiment le gouffre du déficit. Le vote sur le budget a soulevé de grandes discussions dans les Chambres ; on a été jusqu'à demander la suspension du paiement des intérêts de la dette pontificale, transférée à l'Italie par la convention du 15 septembre. C'était, dit M. de Mazade dans la *Revue des Deux-Mondes*, un calcul inique, et, de plus, fort mesquin pour plusieurs raisons : d'abord parce que l'obligation de l'Italie dans cette affaire ne résulte pas tant d'une convention diplomatique que des annexions mêmes des provinces pontificales ; ensuite parce qu'on frappait non le Pape ou la France, mais les malheureux créanciers qui n'y peuvent rien, et le général Mémbrici avait bien quelque raison de dire qu'on rirait parfaitement à Rome de ce genre de guerre qui n'aurait d'autre effet que d'ébranler le crédit italien, ou plutôt de le renverser, car il n'est pas déjà trop ferme. Maintenant, quand on considère cette pauvreté très-visible du gouvernement de Florence, quand on considère les impôts qui accablent le peuple, le forcent à se révolter et à organiser ce que l'on a appelé avec raison la *Jacquerie italienne*, on se demande comment quelques journaux osaient écrire dernièrement qu'il n'y avait de pauvreté qu'à Rome, que le gouvernement pontifical ne se souciait que par des impôts iniques. Rome n'est-elle pas aujourd'hui la ville la plus prospère de l'Italie ? Les Romains se révoltent-ils à cause des impôts ? Nous ignorons jusqu'à quel chiffre se monte la dette publique à Rome, mais ce que nous savons, c'est que les intérêts de cette dette se paient ; ce que nous savons surtout c'est que le gouvernement pontifical ne cherche pas de subterfuges pour suspendre ses paiements.

L'année 1868 a emporté avec elle dans sa course rapide des hommes dont les noms marqueront dans notre siècle. Ses derniers jours ont été des jours de deuil pour la France principalement, comme nous le disions dans notre dernière revue ; car c'est en France que viennent de se fermer les tombes de personnages illustres, tels que Berryer, Rossi, Rothschild, et de plusieurs autres hommes remarquables. La mort ne trouve pas toujours sous ses coups de si nobles victimes ; aussi, s'est-elle donné un moment de répit au commencement de la nouvelle année. Cependant nous avons encore à enregistrer une mort qui a surpris bien du monde à Paris, celle du Vicomte Victor Lanjuinais :

« Nous recevons à l'instant, dit le *Journal des Villes et des Campagnes*, la triste nouvelle que M. Lanjuinais est mort ce matin. M. Lanjuinais, sur le point de quitter Paris, avait retardé son départ pour assister aux obsèques de M. Dufresne, conseiller à la Cour de cassation. Il venait d'arriver dans le salon où les membres de la famille se trouvaient réunis, quand il s'est affaissé tout à coup sur un fauteuil. On s'est empressé autour de lui, mais un médecin, appelé en toute hâte, a reconnu que tous les soins étaient inutiles : la mort avait été instantanée.

« Le Vicomte Victor Lanjuinais était à peine âgé de 67 ans. Après la révolution de 1848, il fut élu à l'Assemblée Constituante par le département des Côtes-du-Nord, et par les électeurs de Paris, à l'Assemblée Législative. Rendu à la vie parlementaire depuis cinq ans, il avait acquis, par l'indépendance de son caractère et sa profonde expérience des affaires, une place considérable dans le Corps Législatif. M. Lanjuinais était chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1837. »

Ici, en Canada, une de nos plus anciennes et de nos plus florissantes maisons d'éducation vient d'éprouver une perte bien douloureuse. Qu'il nous soit permis d'offrir ici nos condoléances à la communauté religieuse des Dames de la Congrégation, et de rappeler en quelques lignes la carrière toute dévouée à l'instruction d'une des plus dignes filles de Marguerite Bourgeoys.

La Rév. Sœur Ste. Madeleine, née Marie Catherine Huot, de la Paroisse de l'Ange Gardien, dans le diocèse de Québec, le 30 avril 1791, était une femme distinguée par la grandeur de l'âme, la bonté du cœur et la beauté de l'intelligence. Il y avait chez elle comme un reflet céleste de l'esprit vraiment religieux, et le talent de l'enseignement porté à un haut degré. Il est assez difficile de se faire une idée du bien qu'elle a accompli dans les écoles qu'an noviciat et dans la communauté des Sœurs. Qui d'ailleurs n'a pas connu ou n'a pas entendu parler de cette excellente Sœur Ste. Madeleine ? Sa longue et belle existence fait qu'elle se trouve liée à une suite d'événements importants dans les annales de sa maison. Nous tenons à enregistrer ceux qui touchent plus spécialement au progrès de l'Instruction Publique dans cette Province. C'est sous son administration que les écoles des Faubourgs se sont fondées à Montréal. C'est par sa inspiration et sous sa direction que les Pensionnats de la Congrégation ont pris le développement et ont obtenu les succès qui les élève si haut, dans l'estime non-seulement de nos compatriotes, mais aussi de nos voisins. Enfin, c'est sa main conservatrice qui a relevé plusieurs missions de sa Communauté, que de tristes circonstances forçaient à disparaître. Sa vie était l'exemple de toutes les vertus. Que de simplicité de cœur à côté de tant d'élevation d'esprit ! Que d'abnégation pendant ses nombreuses années de direction ! Toutes ces qualités étaient voilées par une profonde humilité ; la mort seule, dans son impitoyable vérité, a tout découvert ! Nous regretterions vraiment de ne pouvoir en dire davantage si une voix plus autorisée que la nôtre ne s'était pas chargée sur cette tombe encore enfouie, de faire connaître tous les mérites et toutes les vertus de la Rév. Sœur Ste. Madeleine.

L'Église de Montréal vient de perdre un de ses prêtres les plus édifiants et les plus estimables : le Rév. Messire F. D. Porlier, né à Contrecoeur en 1802, ordonné prêtre en 1824, est mort à la Pointe-aux-Trembles près de Montréal, à l'âge de 66 ans. Il avait été successivement professeur de théologie, curé de plusieurs paroisses importantes du district de Montréal. Il s'est acquis des droits à la reconnaissance de ses paroissiens en aidant à établir et en soutenant par son zèle le Convent et surtout l'Académie de la Pointe-aux-Trembles dont il peut être considéré comme le fondateur.

P. S.—Une dépêche du câble transatlantique nous apprend au moment de mettre sous presse que le ministère Grec vient de signer le protocole de la Conférence de Paris. Quatre ministres sur sept ont signé : parmi ceux qui n'ont pas donné leur adhésion, on mentionne le premier ministre M. Bulgaris. Si nous ne pouvons pas nous flatter que la question d'Orient soit définitivement réglée, du moins devons-nous nous réjouir qu'elle soit pour le moment écartée.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

— *Population du globe.*—Le *Géographisches Jahrbuch* de 1868, (par E. Behm, chez Justus Perthes, Gotha) évalue la population du globe à 1,375,000,000 d'habitants, répartis sur 13,450,644,000 hectares. Sur ce total, l'Europe compte pour 293,000,000 d'habitants sur 980,494,000 hectares ; l'Asie a 4,485,156,000 d'hectares et 805,400,000 habitants ; l'Australie et la Polynésie renferment 4,000,000 seulement d'habitants pour une surface de 887,000,000 d'hectares ; l'Afrique, dont l'étendue est de 2,993,000,000 d'hectares, nourrit 191,000,000 d'hommes ; l'Amérique ne contient que 81,400,000 âmes pour une surface de 4,104,840,000 habitants. — La France ayant environ 54,000,000 d'hectares et 38,000,000 d'habitants, il s'ensuit qu'elle forme la deux cent-cinquantième partie de la terre, mers non comprises, et qu'elle renferme le trente-sixième de la population totale du globe.

Voici maintenant la population des différents pays : chiffre officiel pour toute contrée où il y a des recensements réguliers, approximatif ou même seulement conjecturaux pour toutes les nations barbares, mais, dans ce dernier cas, appuyé sur les meilleures probabilités et sur les observations des voyageurs les plus dignes de foi. L'importance de ce document en fera pardonner la longueur.

Europe : Confédération allemande du Nord, 29,332,884 habitants ; — Confédération du Sud, 8,524,460 ; — Autriche, 35,292,547 ; — Suisse, 2,510,494 ; — Danemark, 1,608,095 ; — Islande et les Iles Féroé, 75,909 ; — Suède, 4,070,061 ; — Norvège, 1,701,478 ; — Hollande, 3,552,665 ; — Grand-Duché de Luxembourg, 206,574 ; — Belgique, 4,284,451 ; — Royaume-Uni, 29,935,404 ; — Helgoland, Gibraltar et Malte, 63,683 ; — France, 38,067,094 ; — République d'Andorre, 12,000 ; — Espagne, 16,302,625 ; — Portugal, 3,987,861 ; — Madère et Iles Açores, 363,658 ; — Italie, 24,568,787 ; — États de l'Église, 723,121 ; — République de Saint-Marin, 5,700 ; — Turquie d'Europe, 13,544,000 ; — Moldo-Valachie, 3,864,848 ; — Servie, 1,078,281 ; — Monténégro, 996,238 ; — Grèce, 1,329,200 ; — Russie d'Europe, 67,260,431.

Asie : Russie d'Asie, 9,748,017 ; — Turquie d'Asie, 16,463,000 ; — Arabie, 4,000,000 ; — Perse, 5,000,000 ; — Afghanistan et Hérat, 1,000,000 ; — Beloutchistan, 2,000,000 ; — Khiwa, 1,500,000 ; — Boukhara, 2,500,000 ; — Khokhand, 3,000,000 ; — Maymes, 100,000 ; — Turcomans, 770,000 ; — Chine, 477,500,000 (plus du tiers du genre humain) ; — Japon, 35,000,000 ; — Inde et Birmanie anglaise, 193,340,414 ; — Ceylan, 2,049,728 ; — Indo-Chine, 20,769,915 ; — Iles de la Sonde, 27,678,804.

Australie et Polynésie : Australie, 1,313,946 européens et 54,000 indigènes ; Iles, 2,823,925, dont : Tasmanie, 95,201 ; — Nouvelle-Zélande, 201,712 Européens et 35 Maories ; — Iles françaises, 743,397 ; — Nouvelle-Guinée, 1,000,000 ; — Iles Sandwich, 62,959.

Afrique : Maroc, 2,750,000 ; — Algérie, 2,921,246 ; — Tunis, 950,000 ; — Tripoli, Barca et Fezzan, 750,000 ; — Egypte et dépendances, 7,465,000 ; — Sahara, 4,000,000 ; — Royaumes mahométans du Soudan central, 38,800,000 ; — Sénégal français, 617,732 ; — Soudan occidental et Haute-Guinée, 38,500,000 ; — Libéria, 717,500 ; — Dahomey, 180,000 ; — Possessions anglaises, 199,966 ; — Possessions portugaises, 1,095 ; — Possessions hollandaises, 120,000 ; — Afrique orientale, 29,700,000 ; — Abyssinie, 3,000,000 ; — Afrique du Sud, 16,000,000 ; — Possessions portugaises sur la côte orientale, 300,000 ; — Possessions portugaises sur la côte occidentale, 9,057,500 ; — Colonie du Cap, 496,351 ; — Cafrérie anglaise, 81,353 ; — Natal, 156,163 ; — Cafrérie indépendante, 100,000 ; — République de l'Orange, 50,000 ; — République du Transvaal, 120,000 ; — Bassoutos, 100,000 ; — Afrique équatoriale, 43,000,000 ; — Iles de l'Atlantique (Iles du Cap-vert, Saint-Thomas et Principe, Fernando-Pô et Anno-Bon, Ascension, Sainte-Hélène, Tristan da Cunha) 115,063 ; — Iles de l'Océan Indien, 5,999,300, dont 5,000,000 pour Madagascar, 340,664 pour Maurice, 205,974 pour la Réunion et 380,000 pour Zanzibar.

Amérique : Groenland, 10,000 ; — Canada, 3,464,766 ; — Iles du Prince Édouard, 84,386 ; — Terre-Neuve, 122,638 ; — Colombie anglaise, 77,000 ; — Rivière Rouge, 65,000 ; — Les Bermudes, 11,451 ; — Saint-Pierre et Miquelon, 3,536 ; — États-Unis, 34,560,000 ; — Mexique, 8,218,080 ; — en tout pour l'Amérique du Nord, 46,671,816 habitants ; — Amérique centrale, 2,690,635 ; — ainsi répartis : Honduras anglais, 25,635 ; — Guatemala, 1,180,000 ; — San-Salvador, 600,000 ; — Honduras 350,000 ; — Nicaragua, 400,000 ; — Costa-Rica, 135,000 ; — Antilles, 3,992,515, dont 942,601 pour les Iles anglaises, 287,004 pour les Iles françaises, 1,396,530 ; pour Cuba, 593,308 pour Porto-Rico, et 708,500 pour Saint-Domingue ; — Brésil, 11,780,000 ; — Guyane française, 25,137 ; — Guyane hollandaise, 59,078 ; Guyane anglaise, 162,026 ; — Venezuela, 2,200,000 ; — Nouvelle-Grenade, 2,900,000 ; — Equateur, 1,300,000 ; — Pérou, 2,500,000 ; — Bolivie, 1,987,352 ; — Chili, 2,084,960 ; — République argentine, 1,465,000 ; — Paraguay, 1,337,439 ; — Uruguay, 240,965 ; — Iles Falkland, 648.

Irlande : — Du premier mai 1860 au 31 Décembre 1867, l'Irlande a fait passer l'Océan à 1,832,099 émigrants, dont 689,197 de la Province de Munster, 480,777 d'Ulster, 342,015 de Leinster, 219,083 de Connaught ; 79,741 n'ont pas été enregistrés suivant les provinces d'où ils sortaient et 21,286 n'étaient pas Irlandais. Munster qui émigre le plus, renferme 26 pour 100 de la population totale de l'île, Ulster 33 pour 100, Leinster 25 et Connaught 16 pour 100. — Dans l'année qui vient de s'écouler, 81,724 individus ont quitté les ports d'Irlande ; c'est 19,527 de moins qu'en 1866, mais c'est encore les 47 dix-millièmes de la population, 45,861 émigrants relèvent du sexe fort, 35,863 sont femmes ; 60,087 sont compris entre 15 et 35 ans ; 25,268 viennent de Munster, 12,164 d'Ulster, 16,027 le Leinster, 9,752 de Connaught, 11,413 de provinces indéterminées, 1,100 de pays autres que l'Irlande.

—(Australian and New-Zealand Gazette.)

— L'incendie de l'Imprimerie de la Reine. — A l'heure qu'il est, il n'est sans doute pas un de nos lecteurs qui ignore le désastre que le feu n'a accompli, dans la nuit de mercredi. Toute la bâtisse connue sous le nom de *Block Desbarats* n'est plus qu'un monceau de ruines.

Le feu s'est déclaré en arrière de l'établissement de l'imprimerie de la Reine vers une heure du matin environ. L'alarme fut donnée aussi rapidement que possible dans le voisinage, le tocsin fit entendre sa voix lente et lugubre aux quatre coins de la ville, et les pompiers, toujours prêts à courir où le devoir les appelle, ne tardèrent pas à paraître sur le théâtre de l'incendie, avec les engins et tous leurs appareils. Les plus grands efforts furent faits pour maîtriser l'élément destructeur, mais hélas ! tout fut inutile. Le feu éclata bientôt dans la bâtisse principale, et quelques temps après le corps entier de l'immense édifice ne laissait voir partout que des flammes.

Le *Carleton House*, situé à l'ouest du *Block Desbarats*, fut entièrement consumé. M. Wright était propriétaire de cet hôtel, qui était loué par M. John Graham.

Après les chambres et les ministères, l'édifice dont la cité-capitale s'enorgueillissait le plus, c'était le *Block Desbarats*. Il n'en reste plus que quelques pans de murs délabrés et sinistres.

L'imprimerie de la Reine était sans contredit, croyons-nous, le plus vaste établissement de cette nature, et le plus riche en matériel de tout genre,

dans tout le Canada. Il y avait là six grandes presses à vapeur, trois de Hoe, et trois d'Adams, une machine à adresser et un tour qui servait à réparer le mécanisme des machines qui éprouvaient quelque accident. L'engin et la bouilloire, placés dans la chambre voisine de celle des presses, communiquaient avec ces dernières, et tout le mécanisme de l'établissement, jusqu'au troisième étage, au moyen de bandes de cuir.

Au premier étage se trouvait le bureau des comptes, ceux des commis, et les chambres de papeterie, contenant un approvisionnement considérable de papier ordinaire, et de papier de fantaisie.

Le troisième étage était occupé par les compositeurs, qui étaient en grand nombre. La quantité de caractères, de tous les types et de toutes les formes, que renfermait cette chambre, était énorme. A côté se trouvait la salle des stéréotypers.

Au quatrième étage, était l'atelier des relieurs. C'est là d'où sortaient ces splendides ouvrages de reliure, qui ont valu à M. Desbarats une médaille de Paris. C'est là d'où sortait encore un chef-d'œuvre admirable que Mgr de Montréal est chargé d'offrir au souverain Pontife, en souvenir de l'œuvre des Zouaves Pontificaux en Canada. Dans cette branche comme dans les autres, les travailleurs étaient nombreux.

Une portion du quatrième étage était occupé par M. Joseph Bureau, chef d'atelier du département de l'imprimerie, comme résidence pour lui et sa famille. Tous ont pu se sauver heureusement ; mais presque tous leurs meubles, lingeries, habillements, etc., ont dû être abandonnés ; et nous craignons beaucoup qu'il n'y eût pas un sou d'assurance sur tout cela.

Les ouvertures pratiquées dans les planchers des différents étages pour monter ou descendre les différents matériaux, ont dû sans doute accélérer le progrès de l'incendie, car il devait s'établir de violents courants de flamme dans tous ces conduits.

A côté de l'établissement de M. Desbarats, mais toujours dans le même pâté de maison, à l'extrémité Est se trouvait le *Toronto House*, occupé comme restaurant et pension en garni par Mme Trotter. Tout le monde se rappelle que c'est à la porte du *Toronto House* que fut assassiné le pauvre McGee. Jeudi matin, l'on voyait encore la plaque, avec l'inscription placée là par M. Desbarats pour rendre hommage à l'homme d'Etat tombé sous le coup d'un aussi abominable attentat. Mais il ne restait qu'un pan de mur tout lézardé.

Le Maire et le chef de Police s'étaient rendus sur les lieux pour maintenir l'ordre, qui ne cessa point de régner un seul instant.

Maintenant venons-en à la question d'assurance, question d'une extrême importance, comme chacun le comprend.

La bâtisse, évaluée à quarante-huit ou cinquante mille piastres, était assurée au montant de vingt-cinq mille piastres, distribuée parmi les compagnies suivantes : la Provinciale, la Royale, la Lancashire, et la Queen. C'est la Lancashire, qui subira la perte la plus considérable, son risque allant jusqu'à \$8,000.

Sur le fonds de commerce et le matériel, il y avait une assurance d'environ quatre mille piastres, divisée entre la Provinciale, l'Étna, la Home, et la Hartford.

Déduction faite de soixante-cinq mille piastres couvertes par l'assurance, la perte de M. Desbarats sera environ \$100,000.

M. Desbarats est entré de suite en arrangement avec MM. Hunter, Rose et Lemieux, pour continuer les affaires de son établissement.

La perte de M. Desbarats est sans doute considérable. Mais si la sympathie peut être une consolation dans un malheur semblable, à coup sûr, notre ami doit être consolé. Tout le monde est attristé par cette calamité comme si chacun devait en subir le contre-coup. Que de gens nous ont dit, avec des paroles pleines d'émotion : ce n'est pas un désastre particulier, c'est un désastre public. Et nous avons vu des yeux se mouiller de larmes en contemplant l'amas de cendres fumantes, de débris calcinés, et ces restes de grands murs, troués, éraillés, à demi écroulés, qui font un champ de deuil là où s'élevait jadis ce somptueux édifice.....
.....(Canada.)

— Eruption de l'Étna. — On écrit de Messine, le 10 décembre : L'Étna est en feu. Par une remarquable coïncidence, c'est au moment où le Vésuve s'éteignait que le volcan de Sicile se rallumait. Dans les profondeurs de leurs conduits souterrains, les deux montagues seraient-elles donc en communication ?... Et la lave en fusion, après avoir traversé les régions incandescentes de la croûte terrestre, serait-elle donc poussée nécessairement dans l'un de ces deux cratères, quand l'autre a été obstrué par un de ces cataclysmes intérieurs qui parfois ne laissent pas de traces à la surface de notre sol, d'autres fois y causent les effroyables bouleversements dont la côte occidentale de l'Amérique du sud a offert, il y a deux mois, le terrible spectacle ? C'est le 27 novembre que l'éruption de l'Étna a commencé par une formidable explosion du grand cratère, dont les cendres, entraînées par le vent, couvrirent jusqu'aux terrasses de Messine et de Reggio.